AGORA FORUM

La revue du loisir municipal au Québec

ÉTÉ 2010
VOLUME 33
NUMÉRO 2

L'ÉDITORIAL

LE PROGRAMME DE LOISIRS D'ÉTÉ : OÙ S'EN VA-T-ON ?

DOSSIER

PISTES POUR MODERNISER LES CAMPS DE JOUR

CAMPS DE JOUR

L'ACCOMPAGNEMENT D'ENFANTS HANDICAPÉS

UN NOUVEL OUTIL POUR LEUR ORGANISATION

DÉVELOPPEMENT

RISQUER LE JEU LIBRE DE L'ENFANT

Association québécoise du loisir municipal

Poste-publications no de convention 40069242

Les modules de jeu de câbles :

le plaisir des grands rassemblements!

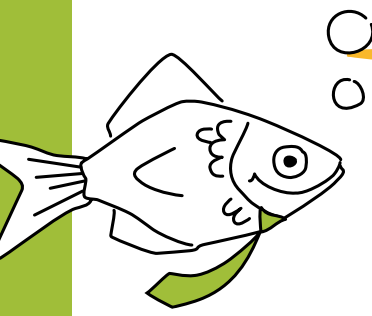

Le défi de Paul :

C'était pour Paul, gestionnaire de parcs, un défi de haute voltige que de trouver un module de jeu **amusant**, avec un **design bien pensé**, pouvant accueillir les enfants en grand nombre, et en plus, **sécuritaire**!

Avec les modules de jeu de câbles Berliner, de Tessier Récréo-Parc, Paul peut maintenant offrir tout ça à la fois!
Voilà pourquoi Paul est heureux comme un poisson dans l'eau.

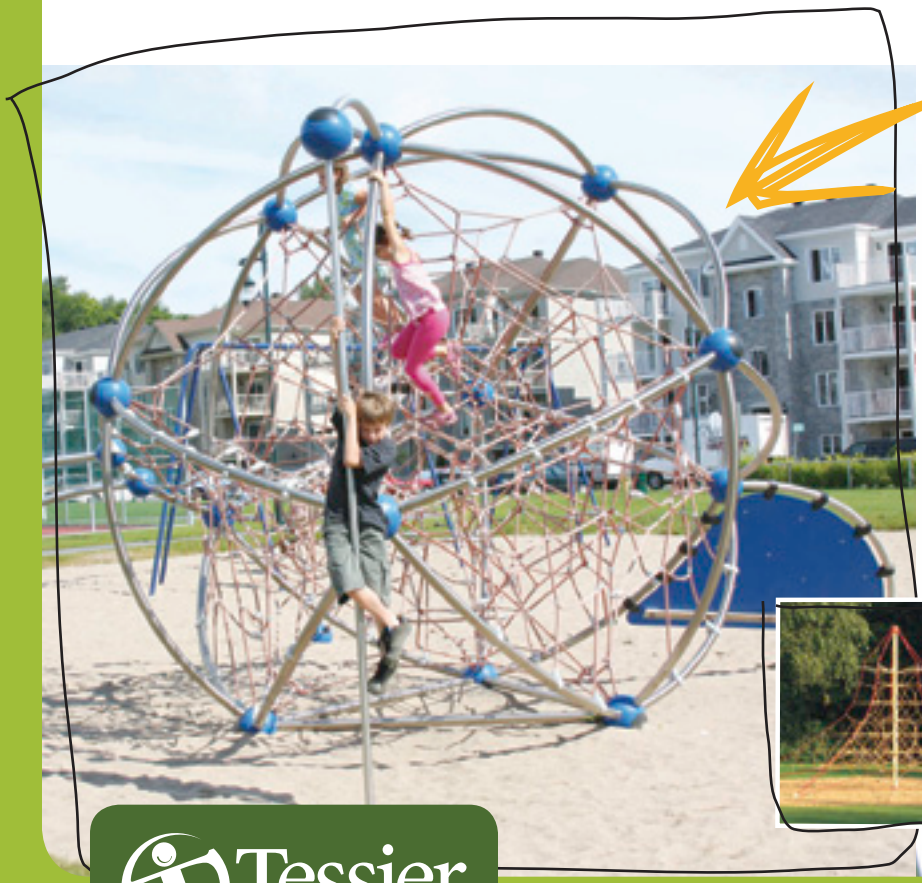

- Les enfants adorent « l'effet trampoline » créé par le mouvement des câbles.
- Des structures supplémentaires peuvent être fixées au module.
- Un procédé de haute technologie limite l'entretien et l'usure prématurée.

Tessier RÉCRÉO•PARC

_Processus simple
_Design bien pensé
_Et pour longtemps

_équipements de terrains de jeu _surface de protection _glissade d'eau
_parc thématique _jeux et architecture d'eau _skateparcs _mobilier urbain
_centre d'entraînement extérieur _points de jeux contemporains
_centre d'entraînement aquatique

Tessier Récréo-Parc / Nicolet (Québec) www.tessier-rp.com **1 800 838-8591**

Association québécoise du loisir municipal

CONSEIL EXÉCUTIF 2009-10

PRÉSIDENTE
Marie-France Delage
450 463-7100 poste 2380
marie-france.delage@ville.longueuil.qc.ca

VICE-PRÉSIDENT
Alain Roy
450 621-3501
aroy@ville.rosemere.qc.ca

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER
Claude Martin, Boischatel
418 822-4500
claudemartin@boischatel.net

DIRECTEURS
François LeBlond, Baie-Comeau
418 296-8358
fleblond@ville.baie-comeau.qc.ca

Simon Rousseau, Gatineau
819 243-2345 poste 2516
rousseau.simon@gatineau.ca

DIRECTION GÉNÉRALE
Luc Toupin
418 650-5869 poste 2
514-252-5244 poste 3
dg@loisirmunicipal.qc.ca

FORMATION ET DÉVELOPPEMENT
Joëlle Derulle
418 650-5869 poste 1
514-252-5244 poste 2
jderulle@loisirmunicipal.qc.ca

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
Carole Hamel
514 252-5244 poste 1

PUBLICITÉ
Luc Toupin
418 650-5869 poste 2
514-252-5244 poste 3
dg@loisirmunicipal.qc.ca

AQLP
ALLIANCE QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC

L'AQLM est membre de l'Alliance québécoise du loisir public.

L'AQLM EN RÉGIONS 2009-10

ABITIBI–TÉMISCAMINGUE
Gérard Pâquet
gerard.paquet@ville.rouyn-noranda.qc.ca

BAS–SAINT-LAURENT
Éric Lemelin
elemelin@villestpascal.com

CAPITALE NATIONALE
Charles Pagé
charles.page@ville.quebec.qc.ca

CENTRE-DU-QUÉBEC
Marco Deshaies
loisirsstgermain@cgocable.ca

CHAUDIÈRE-APPALACHES
Renaud Lamontagne
r.lamontagne@ville.thetfordmines.qc.ca

CÔTE-NORD
François LeBlond
fleblond@ville.baie-comeau.qc.ca

ESTRIE
Linda Gagnon
l.gagnon@ville.magog.qc.ca

GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE
Lise Armishaw
lisa.armishaw@nouvellegaspesie.com

LAVAL
Marc Deblois
m.deblois@ville.laval.qc.ca

LANAUDIÈRE
Sylvianne DiFolco
difolcos@ville.repentigny.qc.ca

LAURENTIDES
Jean Gaudreault
j.gaudreault@ville.mirabel.qc.ca

MAURICIE
Michel Lemieux
mlemieux@v3r.net

MONTÉRÉGIE
Marie-Claude Viau
mcviau@ville.farnham.qc.ca

MONTRÉAL
Luc Rousseau
lrousseau@ville.montreal.qc.ca

NORD DU QUÉBEC À combler

OUTAOUAIS
Simon Rousseau
rousseau.simon@gatineau.ca

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN
Sylvie Tremblay
stremblay@albanel.ca

ASSOCIATION CANADIENNE DES PARCS ET LOISIRS
Alain Bernard
alain.bernard@ville.montreal.qc.ca

MEMBRE COOPTÉ
Denis Servais, Ville de Québec

SOMMAIRE

Mot de la présidente de l'AQLM 3
Rapport de la présidence 4
Le programme de loisirs d'été : où s'en va-t-on ? 7
Risquer le jeu libre de l'enfant 10
Programme de reconnaissance 12
L'accompagnement d'enfants handicapés en camp de jour : portrait croisé 15
Pistes pour moderniser les camps de jour 20
Un nouvel outil pour l'organisation des camps de jour municipaux 27
Ces camps qui n'en sont peut-être pas 30
Actualités-loisirs 34
Nouvelles 37
Nos membres associés 38

AGORA FORUM

Publié par l'Association québécoise du loisir municipal quatre fois l'an et distribué aux membres de l'AQLM et à ses partenaires du monde du loisir au Québec.

Pour alléger la lecture, là où la forme féminine n'est pas appliquée, elle est sous-entendue, s'il y a lieu.

Le contenu des articles publiés demeure la responsabilité de leurs auteurs.

Rédacteur en chef : Sylvain Hénault
Directeur artistique : Joël Lemay
Infographiste : Caroline Faucher
Correcteur : Denis Poulet
Imprimeur : Imprimerie Siel

Publicité
Luc Toupin
418 650-5869 poste 2
514 252-5244 poste 3
dg@loisirmunicipal.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1496-6409

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL

4545, av. Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, Succursale M
Montréal QC H1V 3R2

T : 418 650-5869
F : 418 650-9161

infoaqlm@loisirmunicipal.qc.ca
www.loisirmunicipal.qc.ca

Poste-publications no de convention 40069242

LUDIK

prend plaisir à vous simplifier la vie!

Simples et efficaces, nos modules se greffent à vos besoins :

Internet citoyen

- Diffusion de la programmation
- Inscription
- Réservation

Inscription téléphonique

- Inscription automatisée

Internet organisme

- Inscription
- Gestion financière
- Exploitation par les organismes

Tarification familiale

- Politique familiale complexe
- Applicable à l'inscription Internet

Gestion des postes Internet

- Réservation des postes à la bibliothèque
- Contrôle du temps d'utilisation

Passerelle bibliothèque

- Dossier commun synchronisé
- Carte citoyen
- Compatibilité avec les logiciels les plus courants

LUDIK : un logiciel rentable conçu pour vos besoins et ceux de vos clients!

m2e
Une filiale de la Société GRICS
www.m2e.qc.ca

GRICS

Mot de la présidente

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL

MARIE-FRANCE DELAGE

Nous sommes déjà à mi-chemin de 2010 et je puis dire que, au cours du premier semestre, l'AQLM s'est montrée particulièrement active sur le plan de la représentation et dans sa volonté de consolider et développer des alliances stratégiques avec des partenaires québécois et à l'échelle nationale. Ces activités s'inscrivent dans les stratégies et les objectifs de notre association. Elles permettent une meilleure compréhension et une reconnaissance de la place qu'occupe le loisir municipal dans le développement des communautés et en matière de saines habitudes de vie.

Également, *et surtout*, ces démarches permettent de mieux positionner les travailleurs en loisir municipal dans leur rôle d'animateur de milieux et mettent en valeur leurs savoir-faire et expertise à titre d'agents de mobilisation, de concertation et de développement afin que se concrétisent projets et réalisations en faveur de l'*accès au loisir pour tous*. Elles visent également à sensibiliser nos partenaires et l'appareil public aux multiples dossiers qui aboutissent sur le bureau des travailleurs en loisir municipal et à la nécessité de préconiser une approche décloisonnée, concertée et respectueuse de la dynamique et des caractéristiques de chaque milieu.

Je vous invite à lire le rapport de la présidence pour constater et apprécier le fruit de ces activités de sensibilisation, de représentation et de consultation auxquelles ont participé vos représentants. Les résultats incluent de nouveaux programmes et ressources, ainsi que le développement de formations et d'outils de réflexion et de référence qui seront prochainement disponibles.

J'attire maintenant votre attention sur l'histoire de la petite Julie qui a fait l'objet d'un tourbillon médiatique à la fin d'avril dernier et qui soulève la question de l'intégration des jeunes personnes ayant un handicap. Ce dossier me préoccupe d'abord à titre de mère qui souhaite transmettre à ses enfants des valeurs d'ouverture et d'inclusion, mais également à titre de travailleuse en loisir municipal confrontée à ce réel défi.

Je me souviens de la fois où j'ai été appelée à traiter d'une situation d'intégration dans un programme de camp de jour. Je me suis alors interrogée sur notre rôle et nos moyens, demandée où ça commence, s'il y a des cas où l'intégration est impossible, comment mobiliser les bonnes ressources et mettre en place les conditions favorables… Malgré le grand défi, je ne me suis jamais posé la question de notre responsabilité ! Ce défi se situe au cœur de notre mission d'accessibilité et des valeurs que porte le loisir municipal.

Ai-je besoin de vous en convaincre ? Notre document fondateur (*Loisir, communauté locale et qualité de vie – Fondements d'une politique du loisir au Québec*) ne mentionne-t-il pas que « le service public assure l'accessibilité la plus universelle possible en matière de coûts, d'accès aux équipements et bâtiments, en pratiquant au besoin une discrimination positive à l'intention des clientèles démunies et vulnérables » ? Heureusement nous, les travailleurs en loisir municipal, sommes habilités à réunir les ressources clés et à les mettre à contribution en étant conscients qu'il s'agit d'une responsabilité partagée. Je vous invite donc à ne pas baisser les bras et à lire l'article portant sur l'accompagnement d'enfants handicapés en camp de jour (p.15).

En terminant, n'oubliez pas la conférence annuelle de notre association les 22, 23 et 24 septembre prochains à Saguenay. J'en profite pour souligner la qualité et la diversité du programme proposé. Nous vous attendons en grand nombre !

Association québécoise du loisir municipal

Rapport de la présidence

SERVICES AUX MEMBRES

Refonte du site de l'AQLM

Le site Internet de l'AQLM s'est refait une beauté. Grâce à une présentation plus dynamique et à une navigation plus facile, vous pourrez mieux suivre la vie démocratique de votre association, consulter des documents de référence, accéder aux divers programmes et consulter la liste des membres.

En plus d'améliorer l'image de l'AQLM, l'exercice a permis de mettre à jour l'information. Nous serons également en mesure de proposer des sondages, de colliger des statistiques et d'offrir des espaces publicitaires à nos membres associés. Et il y aura toujours un espace privilégié pour promouvoir l'excellence, car notre programme de reconnaissance reste un service à la fois essentiel et très apprécié.

Municipalité active

Kino Québec a demandé la collaboration de l'AQLM pour mettre au point une démarche souple et simple permettant de mettre en place localement les conditions favorables aux saines habitudes de vie. Des paramètres d'analyse et des outils ont été développés dans cinq champs d'application : l'organisation municipale, la programmation et l'animation, le soutien aux organismes et aux personnes, l'aménagement urbain et les installations sportives, ainsi que les communications.

L'avantage de « Municipalité active » réside dans une approche qui se module autour des éléments déjà présents au sein de votre municipalité, quelle qu'en soit la taille. Il est donc facile de l'arrimer à vos autres plans et politiques, à partir de votre dynamique et de vos façons de faire. L'AQLM a d'ailleurs insisté sur cette souplesse d'adaptation et contribué à cet aspect du programme.

Pour en savoir davantage, vous êtes invités à participer à l'atelier prévu sur ce sujet à la conférence annuelle à Saguenay ou à consulter le site de Kino Québec.

AFFAIRES CORPORATIVES

Règlement modifiant le régime pédagogique de l'éducation

L'AQLM a mobilisé ses partenaires afin que soit transmise conjointement à la ministre Michelle Courchesne une communication faisant état de nos préoccupations à l'égard des changements prévus au calendrier scolaire. Ces modifications ouvrent la porte à une fragmentation du temps libre et auraient des effets négatifs sur la conciliation travail-famille-loisir, sur la disponibilité et la gestion des infrastructures, et, de façon plus générale, sur la qualité de vie et la santé des personnes et des communautés.

Par ailleurs, alors que les intervenants discutent de la nécessité de maximiser l'utilisation des infrastructures existantes, un élément important de l'accessibilité, les assouplissements dans l'application du calendrier pédagogique pourraient devenir un obstacle supplémentaire à la nécessaire et difficile concertation entre les milieux scolaire, municipal et associatif (loisir et sport).

Il y a également lieu de s'interroger sur l'impact des changements annoncés sur les écoles à vocation particulière, comme les établissements qui offrent des programmes sport-études. C'est une formule gagnante qui pourrait être étendue à d'autres formes de loisir en cette période où le décrochage scolaire est un enjeu collectif majeur.

Au moment de la rédaction du présent rapport, on attendait encore la réponse de Mme Courchesne.

RELATIONS PARTENARIALES ET PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Tournée des ambassadeurs du MAMROT

Le gouvernement du Québec, dans le cadre de la campagne « Au Québec on aime la vie », invite les municipalités à promouvoir davantage les saines habitudes de vie. En ce sens, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) a organisé une tournée d'ambassadeurs pour sensibiliser les élus municipaux et inviter les municipalités à signer la Déclaration d'engagement en faveur des saines habitudes de vie.

La conférence de presse qui annonçait cette tournée le 26 février a été une occasion pour l'AQLM de rencontrer le ministre Laurent Lessard et de discuter du rôle et de l'importance des travailleurs en loisir dans le milieu municipal à titre de professionnels pouvant agir sur l'animation, la mobilisation et la concertation locales, essentielles à la mise en place d'environnements favorables aux saines habitudes de vie.

Rencontre provinciale des partenaires de *Québec en forme*

Les 31 mars et 1er avril, Québec en forme a réuni plus de 200 intervenants provenant de diverses organisations qui offrent, directement ou indirectement, leur soutien aux communautés locales en faveur des saines habitudes de vie. Le thème de cette rencontre était : *Conjuguons nos actions !* Cette initiative visait à réfléchir collectivement sur la nécessité de mieux arrimer l'offre et la demande de ressources et de programmes dans le but d'améliorer les actions et les interventions en saine alimentation et en mode de vie physiquement actif.

Ce fut une excellente occasion de rencontrer les partenaires du secteur, mais également de réfléchir avec les représentants de Québec en forme sur des possibilités de partenariat avec cette organisation. En effet, tout comme l'AQLM, Québec en forme se soucie de développer une expertise en matière de saines habitudes de vie, de développement local et d'environnements favorables afin d'outiller les professionnels. À cet égard, nous percevons très favorablement les échanges entre nos deux organisations. Une voie porteuse d'avenir en vue de conjuguer nos actions !

Table nationale des organismes provinciaux de parcs et loisirs

Les 6, 7 et 8 avril derniers, a eu lieu, à Niagara Falls en Ontario, le rendez-vous bisannuel de la Table nationale des organismes provinciaux des parcs et loisirs animée par l'Association canadienne des loisirs et des parcs (ACPL). Cette rencontre a permis d'entériner le nouveau cadre stratégique de l'ACPL et de réaffirmer l'importance de maintenir la Table sur le plan canadien.

L'assemblée générale annuelle de l'ACPL a élu Mme Shelley Shea, de l'Alberta, au poste de présidente, et notre représentant Alain Bernard fait partie du comité stratégique. Ce comité a pour but de trouver des mécanismes de gestion et de gouvernance qui assureront la pérennité de l'ACPL et, plus concrètement pour nous, favoriseront le déploiement au Québec d'initiatives et de ressources développées sur le plan national. À titre d'exemples, mentionnons le programme *Jeux sans frontières*, le *Catalogue des bienfaits* et le programme ontarien *High Five*.

Réunion de la Table de concertation des intervenants municipaux avec le MAMROT

Le 7 mai dernier, le sous-ministre Marc Lessard, du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), recevait les représentants des associations municipales, dont l'AQLM, afin de leur communiquer les principaux axes du Plan d'action ministériel, mais surtout pour leur faire part de l'ouverture et du désir du MAMROT de collaborer avec elles en vue de réaliser des actions concertées et structurantes au bénéfice des municipalités et des régions. À cette occasion, l'AQLM a fait valoir son intérêt de mettre à profit son expertise dans le domaine des saines habitudes de vie et des infrastructures. Des rencontres sont prévues dans les prochaines semaines entre les sous-ministres adjoints responsables de ces dossiers et les représentants de l'AQLM. À suivre !

MIEUX CONSOMMER

POUR MIEUX PERFORMER

RECEVOIR UN APPUI FINANCIER DE 564 763 $ ET RÉDUIRE SA CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ DE 1 234 257 kWh, C'EST PLUS QU'UNE BONNE AFFAIRE.

Grâce au programme Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments, la Ville de Rivière-du-Loup a pu instaurer plusieurs mesures pour optimiser l'efficacité énergétique de son nouvel aréna, le Centre Premier Tech, et ainsi réduire ses coûts en énergie :

- **Chauffage à l'aide d'un bassin d'accumulation de chaleur faisant appel à la géothermie et à la récupération de la chaleur des compresseurs**
- **Chauffage radiant intégré aux planchers des gradins**
- **Récupération de la chaleur pour préchauffer l'air neuf des vestiaires**
- **Système de « pression de tête flottante » qui permet de faire varier la pression du gaz réfrigérant à la sortie des compresseurs en fonction des conditions climatiques**
- **Optimisation du débit de pompage en fonction de la température de la glace**
- **Éclairage efficace à niveaux variables : T-8, halogénures métalliques et vapeur de sodium à haute pression**

Pour des mesures touchant **le chauffage, la climatisation, l'éclairage ou l'isolation**, il n'en tient qu'à vous de profiter de nos programmes en efficacité énergétique. Vous pourriez obtenir une subvention et vous économiseriez année après année.

UN CHOIX D'AFFAIRES RENTABLE ET RESPONSABLE.

www.hydroquebec.com/affaires

Hydro Québec

PAUL-ANDRÉ LAVIGNE

Le programme de loisirs d'été : où s'en va-t-on ?

« Ce que nous n'avons pas évalué correctement, c'est la nouvelle clientèle… »

Ce qui était le fleuron des organisations du loisir au Québec est en train de se dégrader au point où on assiste peu à peu à son écroulement. Les terrains de jeux d'autrefois (un peu de nostalgie ne fait pas de tort), tant dans les petites que les grandes villes, représentaient l'image par excellence des loisirs : des amis, du plaisir et des jeux.

Qu'en est-il aujourd'hui ? D'abord, un langage qui semble indiquer que nous ne savons plus comment appeler ça ou encore quoi y faire. Certains disent encore terrain de jeux, d'autres parlent de programme de loisirs d'été ou de vacances-été, d'autres encore de camp de jour. Quand on y regarde de plus près, plusieurs pourraient aussi dire service de garde. Pour ma part, je retiendrai l'appellation *programme de loisirs d'été*. Le bref article de notre correcteur Denis Poulet en page 30 souligne d'ailleurs l'ambiguïté de l'appellation *camp de jour*.

Il est intéressant d'essayer de comprendre l'évolution de ce programme, car au départ il s'agissait bien d'un programme de loisir. André Thibault, dans l'article qu'il consacre à la problématique actuelle des camps de jour (voir page 20), en explore les différentes dimensions, mais j'aimerais attirer votre attention sur quelques éléments.

RÉPONDRE À TOUS LES BESOINS ?

Comme professionnels en loisir, il est de notre responsabilité de bien connaître les besoins de nos citoyens, mais il est temps de nous poser la question : avons-nous la responsabilité de répondre à tous leurs besoins ? Les travailleurs en loisir ont cette capacité de s'adapter rapidement aux situations, mais peuvent-ils le faire adéquatement dans toutes les circonstances ?

« J'ai l'impression que les travailleurs en loisir ont été *piégés*. »

Dans le cas du programme de loisirs d'été, j'ai l'impression que les travailleurs en loisir ont été piégés. Nous avons répondu aux besoins réels de parents, en couple ou monoparentaux, travaillant à l'extérieur du foyer. Nous avons adapté notre programme en y ajoutant des ▶

« L'AQLM a entamé… l'élaboration d'un cadre de référence pour les programmes de loisirs d'été. »

heures de garde (avant et après le programme). Certains ont même accepté de prolonger la durée du programme pour combler le vide occasionné par la fermeture des garderies scolaires durant la période estivale.

Ce fonctionnement est devenu normal et les parents en sont arrivés à tenir pour acquis que la municipalité ou l'organisme gestionnaire du programme était l'intervenant le mieux placé pour prendre la relève.

Entre-temps, les offres d'emploi d'été dans tous les domaines se sont multipliées et le programme de loisirs d'été a cessé de représenter la « job » estivale convoitée, d'autant plus que d'autres milieux offrent des emplois mieux rémunérés.

NOUVELLE CLIENTÈLE

Ce que nous n'avons pas évalué correctement, c'est la nouvelle clientèle qui est venue s'ajouter. Une clientèle présentant davantage de problèmes psychomoteurs, qui nécessite plus d'attention et une formation plus spécialisée. Comme d'habitude, nous avons adapté rapidement notre approche et, tant bien que mal, nous avons essayé de répondre aux besoins de cette clientèle. Aujourd'hui, nous réalisons que nous n'avons tout simplement pas les moyens nécessaires pour le faire.

Les conséquences de cette situation sont que le programme de loisirs d'été est de moins en moins intéressant : le personnel, souvent en nombre insuffisant, est accaparé et parfois dépassé par une clientèle complexe pour laquelle il n'est pas adéquatement préparé. En outre, plusieurs enfants ne trouvent plus de plaisir à participer au programme de loisirs d'été. Ils sont tantôt laissés à eux-mêmes, tantôt surencadrés dans ce qui s'apparente trop à leur milieu scolaire ; l'article de Sylvie Melsbach présenté en page 10 est fort éloquent à ce propos. Par conséquent, plusieurs parents sont insatisfaits, car, de toute façon, le service offert ne répond pas à leurs attentes.

Par ailleurs, nous avons probablement perdu de futurs travailleurs en loisir, techniciens ou professionnels, qui ont été découragés par les difficultés d'un emploi en loisir. Or, plusieurs d'entre nous avons choisi ce métier par suite d'expériences valorisantes en programme de loisirs d'été.

MIEUX DÉFINIR LA NATURE ET LES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Il est plus que temps de faire le point et de mieux définir la nature et les objectifs du programme, et surtout de départager les responsabilités dans la prestation des services offerts.

Il faut informer les autorités municipales sur les risques que nous encourons à ne pas modifier nos façons de faire. Il ne faut pas attendre que des poursuites judiciaires dues au manque de surveillance ou de compétence d'un personnel mal préparé et peu qualifié nous tombent dessus. Il ne faut jamais oublier que lorsque nous acceptons d'offrir un service, le citoyen est en droit de l'obtenir de façon optimale.

Il est urgent de bien départager programme de loisirs d'été et service de garde.

Le programme de loisirs d'été est de responsabilité municipale et doit demeurer un service de base accessible à tous les milieux. Son contenu, ainsi que le souligne Sylvie Melsbach (voir page 10), doit représenter une expérience de loisir basée sur le plaisir, les jeux et les amis, comme dans les terrains de jeux d'autrefois.

André Thibault souligne pour sa part, et avec raison, que ce programme « doit utiliser au maximum l'offre tant en loisir organisé qu'en pratique libre » (voir page 20). L'ensemble des installations récréatives de même que l'expertise de tous les organismes du milieu disponible doivent être mis à profit. Pourquoi ces organismes ne sont-ils pas davantage associés à la programmation des loisirs d'été ? Il est vrai que plusieurs ne peuvent mobiliser leurs bénévoles durant la journée, mais il y en a qui ne demanderaient pas mieux que d'être sollicités.

Il ne faut jamais oublier que la responsabilité du travailleur en loisir est d'animer le milieu, de mobiliser et de concerter les acteurs. Le faisons-nous vraiment ?

RÉMUNÉRATION, FORMATION ET CADRE DE RÉFÉRENCE

Les professionnels en loisir doivent s'assurer que le personnel engagé soit rémunéré à sa juste valeur. Il est incompréhensible qu'un étudiant travaillant avec des enfants dans le cadre d'un programme de loisirs d'été soit moins payé qu'un étudiant travaillant aux travaux publics. Il est faux de prétendre qu'il est impossible, pour des raisons financières, d'adopter une telle approche. Des milieux l'ont fait et le recrutement du personnel en a été facilité.

La formation, principalement celle des coordonnateurs, est primordiale. À ce chapitre, le programme national DAFA, administré par le Conseil québécois du loisir et déployé en partenariat avec les organismes concernés dont l'AQLM et l'Association des camps du Québec, est un pas dans la bonne direction. Mais si on veut le rendre accessible au milieu rural, il faudra l'adapter au niveau de sa mise en œuvre et tenir compte de la réalité particulière de ce milieu.

L'AQLM a entamé, en collaboration avec l'Association des camps du Québec, l'élaboration d'un cadre de référence pour les programmes de loisirs d'été. La mise en œuvre d'un tel outil devrait permettre d'accroître la qualité des services offerts. L'article de François Parenteau (voir page 27) fait état de cette dynamique.

PASSER À L'ACTION SUR TOUS LES FRONTS

Et le gouvernement dans tout cela ? Comment expliquer qu'il ne considère pas de sa responsabilité d'assurer un système de garderie durant la période estivale ? Il est temps d'exiger qu'il prenne ses responsabilités à cet égard. De leur côté, les municipalités doivent offrir un programme de loisirs d'été et le rendre accessible au plus grand nombre. La situation est particulièrement problématique en milieu rural, et c'est pourquoi les municipalités régionales de comté (MRC) doivent s'impliquer davantage pour offrir ce service de base.

Depuis le temps que nous parlons de la problématique des loisirs d'été, il est temps de passer à l'action. Prenons nos responsabilités, mais faisons aussi en sorte que le gouvernement prenne les siennes. Les enjeux entourant ce programme sont d'autant plus complexes qu'il s'agit d'une responsabilité partagée et d'une prise de conscience sociale.

Risquer le jeu libre de l'enfant

PAR SYLVIE MELSBACH,
directrice technique de l'Institut québécois de la sécurité dans les aires de jeu

Sommes-nous conscients de l'impact sur l'enfant des environnements humain et physique qui lui sont offerts par les services de garde, les camps de jour et les espaces municipaux aménagés pour ses jeux ? Le jeu existe dès le début de la vie ; le jeu, c'est le travail de l'enfant. Il imite, il produit, il crée, il invente, il essaie, il façonne… De la naissance à l'adolescence, le jeu constitue pour lui l'outil essentiel à son développement.

Qui n'a jamais observé un bébé en pleine période de *jeu* ? Il y prend un vif intérêt et c'est par cette activité que son évolution se fera. Si la succession des mouvements est à peu près la même chez tous les enfants, le rythme est très variable d'un enfant à l'autre. Il a en outre été démontré que le rythme n'a aucune influence sur la qualité des acquisitions. Chaque rythme adopté par l'enfant, sans l'intervention de l'adulte, permet une bonne intégration des apprentissages, et, à ce titre, il paraît important de le respecter.

Un nombre considérable de recherches ont fait l'éloge du jeu en tant qu'élément essentiel pour l'atteinte optimale du développement global des enfants. Ces mêmes études démontrent que le jeu libre est en soi le seul véhicule permettant à l'enfant de développer des savoirs et de nouvelles habiletés, et d'acquérir une bonne connaissance de ses propres compétences. Toutefois, malgré le sérieux de ces résultats de recherches, il appert que de plus en plus d'adultes imposent aux enfants des stratégies éducatives qui vont au-delà de leurs capacités ; ainsi, en montrant à l'enfant à faire quelque chose qu'il ne sait pas encore faire de lui-même, en l'incitant à imiter des gestes qui n'ont pas nécessairement de sens pour lui au moment de la demande, on court-circuite son apprentissage.

Un acte que l'enfant souhaite et exécute librement lui est grandement plus profitable que n'importe quel acte imposé. Il n'est pas nécessaire de lui enseigner à jouer ou de l'aider à découvrir. L'adulte doit toutefois fournir à l'enfant le temps et l'espace lui permettant de se mettre lui-même à l'épreuve et d'intégrer à son rythme ses propres acquisitions.

Ne surprotégeons-nous pas nos enfants? Ne leur imposons-nous pas un encadrement excessif?

> « Les attitudes visant l'atteinte du *risque zéro* laissent des traces néfastes qui défavorisent le développement des enfants. »

IL ÉTAIT UNE FOIS DES ENFANTS QU'ON LAISSAIT JOUER DEHORS…

Dans un monde en constante évolution, de nouveaux facteurs sociaux et environnementaux sont venus mêler les cartes, en particulier depuis que les enfants vivent très souvent en collectivité et qu'on confie leur *garde* pendant de nombreuses heures à une tierce personne. Augmentation du trafic dans les rues, densité plus grande de la population, diminution du nombre d'enfants par famille, encadrement plus étroit autour d'eux et crainte accrue des parents pour leur sécurité, l'environnement des enfants a bien sûr changé, même si les parents se sont toujours préoccupés du bien-être et de la sécurité de leurs enfants. Une exagération et une mauvaise compréhension de ces aspects mènent toutefois à l'attitude sociale dont nous sommes actuellement témoins : on vante de façon inadéquate une intervention *à tout prix*, une intervention de type *stimulation précoce* où les attitudes contraignantes visant l'atteinte du *risque zéro* laissent des traces néfastes qui défavorisent le développement des enfants plutôt que de le soutenir.

Le risque nécessaire

L'enfant a tendance à prendre des risques et c'est tant mieux ! Il doit en prendre pour grandir. Le potentiel inné de l'enfant suscite en lui un désir d'expérimentation et d'exploration de ses possibilités qui passe d'abord par le corps. S'engager dans des activités à risque permet de développer de nouvelles habiletés, d'exercer de nouvelles compétences et, ultimement, d'atteindre de façon optimale son plein développement. Défi et risque, particulièrement à l'extérieur, dans de grands espaces, alors qu'il sera stimulé par le vent, la chaleur, le froid et le plein air, permettent à l'enfant d'exercer son développement cognitif en adaptant ses gestes à la situation environnementale et sociale. Comme le dit si bien l'éducateur, biologiste, ethnologue, romancier et conteur français Louis Espinassous : « Dehors est un lieu d'éducation qui offre une richesse, une multiplicité, une alternance que l'on ne retrouvera jamais à l'intérieur. Le fait que c'est le réel complet, la complexité, la diversité et que l'on grandit en se confrontant à la diversité… C'est un moyen d'éducation gigantesque. »

Sécuritaire mais ludique

Les enfants apprennent rapidement, mais encore faut-il leur en donner le temps et l'espace ! Toute communauté doit créer les conditions pour que chaque enfant puisse s'épanouir pleinement, à son propre rythme, c'est-à-dire en lui offrant des espaces de jeu où il pourra se mouvoir librement et adopter les postures qui lui conviennent. Les créateurs d'environnements et d'espaces de jeu ont donc une grande responsabilité ; non seulement doivent-ils les rendre disponibles, mais également s'assurer de leur valeur sécuritaire et ludique. Ce ne sera qu'à ce prix que les enfants pourront réellement y exercer leurs compétences physiques, intellectuelles et sociales, dans le plus grand respect de leur stade de développement et de leur niveau de maturité. De nombreuses études ont d'ailleurs mis en évidence que la présence d'une aire de jeu sécuritaire en milieu urbain était un facteur de réduction des accidents, comparativement à un milieu où ne se trouvait aucun jeu. Il n'y a pas d'endroits où les enfants d'un quartier peuvent défier leur corps ? Ils le feront ailleurs, dans des espaces éventuellement dangereux qui ne leur étaient pas destinés !

Respecter ce que les enfants ont envie de faire par eux-mêmes et ce dont ils sont capables, n'est-ce pas la façon la plus adéquate de contribuer à la construction de leur sentiment d'efficacité, de leur développement intellectuel et de leur envie de devenir des adultes créatifs et responsables ? La valeur ludique de l'équipement et la liberté des enfants à l'utiliser constitueront toujours la plus grande sécurité et le meilleur investissement pour nos espaces extérieurs.

Programme de reconnaissance

INVITATION À PRÉSENTER DES CANDIDATURES

LE PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE VISE À :

- promouvoir le loisir municipal et reconnaître ceux ou celles qui œuvrent en ce sens ;
- souligner les initiatives des municipalités et des arrondissements en loisir municipal ;
- soutenir le développement du savoir-faire et des nouvelles connaissances ;
- mettre l'accent sur le travail des professionnels en loisir municipal ;
- souligner les années de service des membres actifs.

VOLETS

Réalisations professionnelles (pour membres actifs)
Ce prix récompense un professionnel en loisir municipal qui s'est démarqué par une ou des réalisations ayant obtenu un succès ou un impact remarquable.

Municipalités ou arrondissements
Ce prix récompense une municipalité ou un arrondissement pour ses réalisations et son implication en matière de loisir municipal dans les catégories se situant à moins de 10 000 habitants, de 10 000 à 50 000 habitants et à plus de 50 000 habitants.

Soutien à l'innovation et au développement
(pour membres associés commerciaux et corporatifs)
Ce prix reconnaît un membre ayant œuvré à la conception et/ou au développement d'un nouveau produit ou d'un service, d'un concept, d'un modèle, d'une politique ou d'un instrument innovateur répondant aux besoins du loisir municipal.

Excellence académique (pour étudiants/étudiantes, niveau collégial ou universitaire)
Ce prix reconnaît une étudiante ou un étudiant qui, aux cours de ses études dans un domaine pertinent au loisir municipal, démontre un intérêt pour le loisir municipal par ses travaux ou son implication. Remise d'une bourse de 500 $.

Anniversaires professionnels
À ces volets s'ajoutent les anniversaires professionnels de 10, 25, 30 ou 35 années de gestion en loisir municipal. C'est à partir de sa banque de données que l'AQLM rend hommage à ses membres. Si vous croyez utile de mettre à jour de l'information, écrivez à : **infoaqlm@loisirmunicipal.qc.ca.**

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Les candidatures doivent être présentées au moyen du formulaire disponible sur le site Internet de l'AQLM.
2. Un responsable de la candidature est obligatoire.
3. Le dossier de candidature doit inclure, outre le formulaire, les documents requis selon le volet du programme.
4. Trois lettres de recommandation doivent accompagner la candidature.
5. Le dossier doit être envoyé en trois exemplaires au Comité Prix excellence et reconnaissance.

DÉPÔT DES CANDIDATURES

- Les candidatures doivent être présentées au plus tard le 13 août 2010.
- Seuls les dossiers présentés sur le formulaire officiel seront considérés par le Comité.
- Le Comité de sélection est nommé par le conseil d'administration de l'AQLM.
- Les lauréats seront dévoilés lors de la Conférence annuelle du loisir municipal le 23 septembre 2010 à Saguenay.

Formulaires d'inscription disponibles sur le site de l'AQLM : **loisirmunicipal.qc.ca**

En sport, loisir et plein air
Nous sommes maintenant

Le Groupe IBI/DAA*

Pierre Fortier — Jean-François Pinsonneault — Pierre Morin — Karine Boulay

→ DÉMARCHES D'ORIENTATION ET DE PLANIFICATION STRATÉGIQUE

→ ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET DE MISE EN MARCHÉ DE SERVICES ET D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, RÉCRÉATIFS ET CULTURELS

Notre équipe possède une expérience terrain qui assure aux municipalités ou aux organismes de bénéficier d'un savoir faire unique et de services conseils adaptés à leurs besoins spécidfiques en tenant compte de leur réalité.

** Regroupe les services conseils offerts antérieurement sous les marques de commerce Groupe DBSF et Sodem*

514 954 5300
groupeibidaa.com

GROUPE IBI | DAA

L'équitation, une activité saine pour tous !

Priorisez un établissement équestre certifié **Équi-Qualité**. Environnement sécuritaire et personnels certifiés pour du plaisir garanti !

www.equi-qualite.qc.ca
514 252-3053
1 866 575-0515

MULTI-SURFACES
DIVISION DE F. GIGUÈRE INC.
SURFAÇAGE DE PLATEAUX SPORTIFS • TERREAUTAGE
Alain Giguère

97, chemin Lavaltrie
Lavaltrie (Québec) J5T 2H5

Tél. : 450 586-1140
Fax : 450 586-2290

www.multi-surfaces.ca

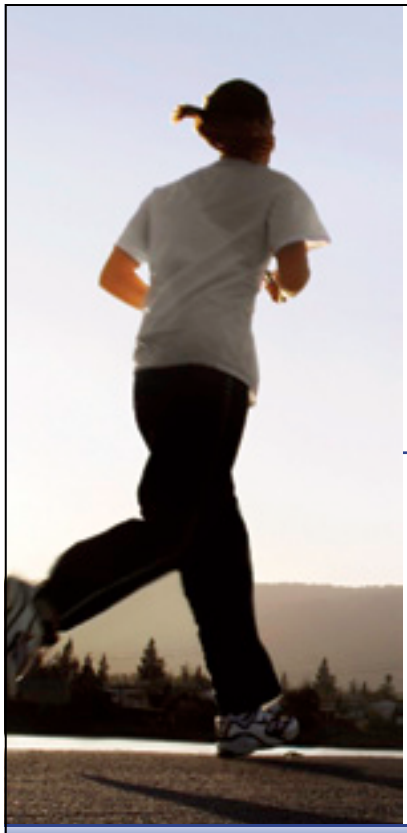

Je ne cours plus
pour réserver un court de tennis le samedi après-midi.

Je ne cours plus
pour aller payer le camp de vacances de mes enfants.

Je ne cours plus
pour aller m'inscrire au cours de natation.

PG Activitek MC

Logiciel de GESTION DES LOISIRS

- Inscriptions
- Réservations / location
- Interface Citoyen (internet)
- Multi-organisations
- Carte loisirs
- Point de vente
- Aucune installation nécessaire sur les postes de travail

PG SOLUTIONS

www.pgsolutions.com

ZAMBONI®

DISTRIBUTEUR AUTORISÉ

Jet Ice™

- Blanc 3000
- 1000 couleurs
- Logos sur mesure
- Formation
- Service d'application et de formation

CRYSTAPLEX™

Tout pour votre patinoire

FuelMaker

Compresseur au gaz naturel

- Vente
- Location
- Service
- Formation
- Pièces
- Points de service Montréal et Québec

Robert Boileau inc.

Depuis 1981

1425, boul. Pitfield, St-Laurent (QC)
Tél. : 514-333-8420 Fax : 514-333-7056

1-877-333-8420

www.arenazone.com

Membre AQAIRS, ORFA, APOM, AQLM

L'accompagnement d'enfants handicapés

en camp de jour : portrait croisé

PAR DENIS POULET

L'enquête sur les camps de jour publics que le Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'UQTR a réalisée en 2006 mentionnait que 7,4 % du personnel étaient des accompagnateurs. Il s'agissait de gens embauchés spécifiquement par les villes pour permettre à des enfants ayant une déficience de participer pleinement à ces camps. Les villes comblaient ainsi une partie du vacuum de services que l'enquête mettait en lumière.

Les chercheurs de l'UQTR soulignaient en effet que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) assurait aux enfants une pluralité de services en continu (enseignement, garde, soutien spécialisé, etc.) durant l'année scolaire, mais que, les vacances venues, ce continuum s'interrompait. Aux parents de se débrouiller comme ils peuvent, aux municipalités d'offrir des services dans la mesure de leurs moyens. L'accompagnement en loisir, réservé aux enfants handicapés, apparaissait alors comme une voie d'intégration supplémentaire, en continuité avec les programmes de l'année scolaire, mais dans une perspective plus générale d'accessibilité du loisir.

On n'en savait cependant guère sur les accompagnateurs jusqu'à ce que, en 2009, Zone Loisir Montérégie (ZLM), une association régionale qui fait la promotion du loisir des personnes handicapées, entreprenne une démarche destinée à mieux cerner la réalité de l'accompagnement. ZLM n'avait toutefois pas les ressources pour entreprendre une recherche d'envergure. L'organisme a fait appel au groupe-conseil IBI-DAA, qui a sollicité la collaboration de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

C'est ainsi que fut constitué un « comité de pilotage » associant le Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'UQTR, l'AQLM, l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH), l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), le MELS et, naturellement, Zone Loisir Montérégie et le groupe IBI-DAA.

On le constate : beaucoup d'acteurs sont fortement intéressés à ce dossier. La Montérégie est, dit-on, une région baromètre; ce qui s'y passe refléterait la situation dans l'ensemble des régions du Québec. Pour l'AQLM, la participation à ce projet s'imposait, vu la priorité qu'elle accorde tant aux camps de jour qu'à l'accessibilité. Côté financement, le MELS, l'OPHQ et trois conférences régionales d'élus (Longueuil, Montérégie-Est et Vallée du Haut-Saint-Laurent) se sont engagés à payer la note.

Mentionnons que le MELS offre depuis 1997 un programme d'accompagnement en loisir (PACL), qui vise à favoriser, principalement par des subventions qui paient une partie du salaire des accompagnateurs, l'accessibilité des activités de loisir et de sport aux personnes avec une déficience qui ont besoin d'accompagnement pour y participer. Le MELS gère ce programme en collaboration avec les unités régionales de loisir et de sport (URLS) et les associations régionales pour le loisir des personnes handicapées (ARLPH). ▶

Photo : MELS

La recherche fut partagée en trois : un sondage téléphonique auprès des services de loisir municipaux pour connaître l'offre de services, une enquête auprès des accompagnateurs et l'élaboration d'un guide des « bonnes pratiques », de portée plus large. Dans le présent article, il n'est question que du portrait qui résulte du sondage et de l'enquête. Dans un prochain numéro, nous poursuivrons avec les réactions à cette initiative et un résumé du guide des « bonnes pratiques ».

L'OFFRE DE SERVICES

Pierre Morin, du groupe-conseil IBI-DAA, a conduit le sondage téléphonique auprès de 111 personnes représentant des municipalités situées dans les trois sous-régions de la Montérégie. On rejoignait ainsi plus de 85 % des municipalités de plus de 1000 habitants.

Premier constat important, plus de la moitié des demandes de services aux municipalités pour des personnes handicapées concernent l'accompagnement en camp de jour. La demande est donc là, relativement importante. Comment y répond-on ? Principalement en recrutant des accompagnateurs qui permettent aux enfants handicapés de fréquenter les camps de jour municipaux. Un peu plus de la moitié des municipalités se prévalent du Programme d'accompagnement en loisir du MELS pour obtenir un soutien financier à cette fin.

Le recrutement d'accompagnateurs en Montérégie semble légèrement plus facile dans les plus grandes villes, mais la proximité d'établissements postsecondaires et la qualité de l'encadrement sont aussi des facteurs facilitateurs.

La majorité des accompagnateurs ont eu quelques heures de formation, mais 15 % n'en ont reçu aucune. Les fournisseurs et la nature de cette formation sont très variés, mais la formation en accompagnement donnée par Zone Loisir Montérégie

Jean Lemonde
directeur général
de Zone Loisir Montérégie

(ZLM) est citée par plus de quatre répondants sur dix. ZLM fait œuvre de pionnier sur ce plan, avec son programme d'une journée (sept heures). ZLM travaille d'ailleurs avec le Conseil québécois du loisir (CQL) pour concevoir un programme à l'échelle provinciale, similaire au DAFA, selon ce que nous a confié son directeur général Jean Lemonde.

Les municipalités sont plus ou moins proactives en matière d'accompagnement d'enfants handicapés dans des camps de jour. On s'efforce principalement de répondre à la demande des citoyens du mieux que l'on peut, mais on est sensible aux pressions ou aux représentations que peuvent exercer des centres de réadaptation, des organismes de loisir pour personnes handicapées ou même des CLSC. Un peu plus de 60 % des villes mentionnent dans leurs communications avec la population qu'elles offrent un service d'accompagnement en camp de jour, ce qui démontre quand même une volonté politique affirmée de répondre au besoin.

Si le programme d'accompagnement en loisir assure en partie (à hauteur du quart environ) le financement de l'accompagnement dans environ la moitié des municipalités, ces dernières doivent combler l'écart en puisant directement dans leur budget ou en recourant à d'autres sources, y compris une contribution supplémentaire des parents. Chose certaine, le programme du ministère est insuffisant. Le sondage a permis de relever que plus des trois quarts de la demande (en nombre de semaines) ont dû être comblés par d'autres ressources en 2008. Il manquait cependant 209 semaines, soit l'équivalent de 26 accompagnateurs, pour satisfaire l'ensemble des demandes. Et une trentaine d'enfants n'ont pu vivre une expérience d'intégration dans un camp de jour faute d'accompagnateur.

FINANCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT EN CAMP DE JOUR – ÉTÉ 2008

SERVICES	CONTRIBUTION	POURCENTAGE
Municipalités	254 810 $	50 %
Subventions du PACL	113 693 $	22,3 %
Organismes	11 931 $	2,3 %
Parents	7 864 $	1,5 %
Autres (à identifier)	—	23,9 %
TOTAL	509 983 $	100 %

LES ACCOMPAGNATEURS

Il faudrait peut-être dire les accompagnatrices, car l'un des résultats les plus frappants de l'enquête réalisée sous la direction d'Hélène Carbonneau, du Laboratoire en loisir et vie communautaire de l'UQTR, révèle que plus de 95 % sont des femmes. Cette donnée est corroborée par le sondage téléphonique, qui établissait la proportion féminine à près de 85 %. L'enquête plus générale sur les camps de jour en 2006 avait d'ailleurs fait ressortir la prédominance féminine chez les animateurs. On sait aussi qu'il y a une majorité de garçons chez les enfants handicapés qui participent aux camps de jour, mais que peu d'hommes se montrent intéressés à leur servir d'accompagnateur. On peut voir là un reflet de la situation plus globale en éducation, surtout primaire, où maints spécialistes déplorent l'absence de modèles masculins pour les garçons.

L'enquête, dont le rapport s'intitule *Rapport sur le vécu des accompagnateurs*, fut effectuée via 72 municipalités ▶

60 %

des villes informent la population des services locaux offerts en matière d'accompagnement,ce qui démontre une hausse significative de la volonté politique de répondre au besoin.

Parcours Santé®

50 ANS ET PLUS

ENCORE PLUS POUR VOS AÎNÉS...

12 EXERCICES regroupés en **3 STATIONS**

IDÉAL pour tous les adeptes de la randonnée pédestre, Taïchi, stretching, yoga et plein air!

CONTRIBUE à l'amélioration de la condition physique de votre communauté.

Pictogrammes avec instructions pour usage autonome.

Prix alléchant **à voir!**

En version *compacte!*

GO-ÉLAN
fabricant d'équipements pour aires de jeux

630, boulevard Bécancour
Bécancour (Québec) G9H 3S7
info@goelan.com • 1 888 878-3431
WWW.GOELAN.COM

www.ADNcomm.com

de la Montérégie et visait 195 accompagnateurs. De ce nombre, 60 (32 %) ont répondu au questionnaire.

L'accompagnateur type est une jeune femme de 20 ans, qui a vécu sa première expérience d'accompagnement à 19 ans et étudie au niveau collégial ou universitaire, une fois sur deux dans un domaine connexe à l'éducation (éducation spécialisée, psychoéducation, adaptation scolaire, travail social, etc.). Il touche un salaire légèrement supérieur à celui des animateurs (10,78 $ contre 10,09 $) et travaille 35,4 heures par semaine. Les enfants qu'il accompagne (parfois plus d'un à la fois) peuvent avoir plusieurs types de déficience, mais on relève que dans 78 % des cas, les jeunes ont un trouble de développement, qui peut être associé à une déficience intellectuelle, physique ou sensorielle.

La très grande majorité des accompagnateurs ont suivi au moins une formation pour occuper leur fonction, ce qui est conforme au résultat du sondage téléphonique. Dans les trois quarts des cas, cette formation est obligatoire, mais elle peut être fort variée : animation, formation dans un type de déficience, formation dans un type d'activité, RCR, secourisme et… accompagnement en loisir. La formation est utile, ont signalé les répondants à l'enquête, mais la préparation à l'accompagnement semble encore plus importante. À ce titre, c'est la rencontre avec un parent de l'enfant handicapé qui apparaît la plus déterminante. Pour se préparer, les accompagnateurs rencontrent aussi des intervenants scolaires, des intervenants en réadaptation, des spécialistes dans des organisations, et consultent des documents.

Les accompagnateurs se montrent soucieux de bien se préparer, car ils sont en général motivés et fortement intéressés par les expériences qu'ils vont vivre et faire vivre à des enfants. D'ailleurs, le niveau de satisfaction semble élevé, même si on ne leur offre pas tout le soutien et l'encadrement voulus au camp de jour même. Sans compter les embûches purement matérielles, comme l'équipement déficient et l'aménagement des lieux inadéquat. Se pose également le problème de l'intégration dans l'équipe du camp : certains sentent qu'ils n'ont pas leur place auprès des animateurs, qu'ils n'ont pas voix au chapitre dans le processus décisionnel, mais la moitié considèrent qu'ils font partie intégrante de l'équipe. La plupart sont prêts à offrir leurs services à nouveau l'année suivante.

La préoccupation majeure des accompagnateurs dans la perception de leur rôle est la sécurité des enfants qu'on leur confie. La notion de « plaisir du jeune », qui est pourtant le leitmotiv de l'action promotionnelle de Zone Loisir Montérégie, arrive au second rang, relativement loin derrière. Les accompagnateurs redoutent les situations de « crise », pour lesquelles ils ne se sentent pas tout à fait préparés malgré leur formation et leurs communications avec les parents. On peut parler d'appréhension à cet égard, surtout quand on fait le lien avec les 78 % de jeunes qui présentent des « troubles de développement ». L'enquête ne va pas plus loin sur cette question, mais on pourrait croire que c'est un facteur qui fait obstacle au recrutement.

Le portrait global reste néanmoins positif et encourageant. Cela dit, on souligne en conclusion que l'intégration des jeunes avec des déficiences ne doit pas reposer exclusivement sur les épaules des accompagnateurs. Il faut favoriser le transfert des connaissances entre tous les intervenants et mieux préparer les coordonnateurs à superviser et soutenir les accompagnateurs. À suivre...

Remerciements à Pierre Morin, du groupe-conseil IBI-DAA, et à Jean Lemonde, directeur général de ZLM, pour leur collaboration à la préparation de cet article

Pistes pour moderniser les

PAR ANDRÉ THIBAULT, PH. D., OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS DU LOISIR

UN IMPOSSIBLE STATU QUO

Depuis déjà plus de cinq ans, l'AQLM a placé les camps de jour à son agenda, une étude a fait voir les faiblesses et les fragilités de ce programme, et l'Union des municipalités du Québec a reconnu ces défis en assemblée générale. Pourtant, ce dossier stagne malgré des efforts locaux et un nouveau programme de formation des animateurs. Le présent article entend rappeler la problématique globale et fournir des pistes pour sortir ce dossier de son état de torpeur.

UN GRAND PROGRAMME AVEC DE GRANDS PROBLÈMES

« C'est le plus important programme estival en loisir public au Québec. »

Ce programme public majeur rejoint pas moins de 200 000 enfants. C'est le plus important programme estival en loisir public au Québec. À titre de comparaison, 57 633 jeunes de 5 à 11 ans sont inscrits au soccer.

Les camps de jour font dorénavant partie des institutions de garde des enfants : neuf sur dix offrent un service de garde le matin et en fin de journée.

Société et familles ont changé et ont modifié leurs attentes envers les camps de jour. La société est intolérante en matière de sécurité. Le nombre d'enfants présentant des allergies alimentaires ou des difficultés psychosociales croît. Il y a une volonté ferme d'intégration de personnes handicapées.

De nouveaux crédits publics ont été injectés au cours des dernières années pour faire face à ces problèmes. Les camps de jour en ont très peu bénéficié, si ce n'est pour intégrer des enfants handicapés.

La relation des parents avec les organisations qui s'occupent de leurs enfants s'est transformée : les parents se comportent de plus en plus en clients qui ont des droits et expriment des exigences élevées. De plus, se développe rapidement une « concurrence » venant des camps de jour spécialisés et privés, qui attirent les parents pouvant payer davantage.

Dans ce contexte, il y a lieu de s'interroger sur la vision même des camps de jour, son positionnement dans l'ensemble de l'offre estivale de loisir et sa valeur ajoutée par rapport aux camps spécialisés.

Ces questionnements, et bien d'autres, ont pour toile de fond un problème éminemment politique, malheureusement très peu public et qui risque constamment de glisser sous le tapis. Faut-il se rappeler que la garde d'enfants fait déjà l'objet d'un soutien financier public tant en centre de la petite enfance qu'en milieu scolaire ? Ce champ de la garde appartient-il aux municipalités ?

Sur un autre plan, les camps de jour font face à des difficultés opérationnelles importantes liées au recrutement, à l'encadrement, à la compétence et à la rétention de leur personnel. On a signalé aussi des difficultés en matière d'environnement physique (écoles, parcs, etc.), dont la qualité ou l'accessibilité peuvent poser problème.

Enfin, dans une société où la sécurité est devenue une quasi obsession, la plupart des camps de jour (sauf ceux sous l'égide des centres communautaires de loisir) ne sont pas soumis à des normes

Observatoire québécois du loisir

ou des standards officiels adoptés par l'organisme dûment constitué qui les régit (municipalités ou OBNL) et ne sont accrédités par aucun organisme indépendant.

Voilà en quelques paragraphes la problématique qu'a soulevée la recherche du Laboratoire en loisir et vie communautaire menée en 2006 auprès d'un échantillon d'administrateurs de camps de jour des municipalités et des centres communautaires de loisir[1]. Cette enquête par questionnaire a été suivie de séminaires, tenus en 2007 dans cinq endroits au Québec, qui avaient pour fonction de valider les données de l'enquête et de proposer des solutions aux problèmes soulevés.

AGENDA POUR UN DÉBAT

De la problématique d'ensemble, il faut retenir six dimensions fondamentales à comprendre pour énoncer des pistes de solutions fondées sur des discussions ayant eu lieu à la suite de l'enquête :

1. **La vision stratégique**
2. **La qualité**
3. **Le financement**
4. **L'encadrement et la gestion**
5. **Le rôle des coordonnateurs**
6. **La spécificité du milieu rural**

1 Mission et vision stratégique : une expérience de loisir

Identifier une vision stratégique d'un projet ou d'un programme consiste à en définir la mission en tenant compte à la fois des capacités de l'organisation, en l'occurrence le système de loisir public et civil du Québec, des tendances, des menaces et des occasions favorables que présente le milieu dans lequel il se déploie. Les paragraphes qui suivent utilisent cette logique.

Lors des cinq séminaires sur les camps de jour en 2007, il y a eu unanimité sur la nécessité de garantir la qualité des services et la rigueur en sécurité. On s'entendait aussi sur la grande complexité des enfants, le plafonnement du financement municipal et la fragilité de l'organisation. En raison de l'augmentation des exigences de qualification des animateurs, l'embauche et la rétention seront beaucoup plus difficiles, les municipalités rurales seront dans un cul-de-sac et la pression pour obtenir plus de financement entraînera un inévitable débat de « communauté ».

Devant ces pressions sociales, plusieurs se sont demandé si ce programme estival était toujours un programme de loisir où *les enfants jouent entre eux sous la supervision de moniteurs jeunes, sorte de grands frères*. D'autres ont plutôt émis l'hypothèse que le camp de jour était devenu petit à petit un *lieu d'intervention psychosociale*. Dans cette foulée, les camps de jour doivent-ils, comme les services de garde en milieu scolaire, définir des objectifs éducatifs et configurer leurs activités en fonction de cibles de croissance et de développement des enfants ? Devraient-ils devenir le prolongement des services de garde en milieu scolaire, plus compétents que les services de loisir en matière d'éducation ? Devant la « concurrence » privée, devraient-ils se spécialiser ?

Face à ces options, *il semble bien que l'on souhaite conserver la mission* « loisir » *et faire des camps de jour un lieu où les enfants apprennent à prendre en charge leur propre loisir*. Bref, un programme plus près de l'éducation au loisir, où les enfants apprennent de bonnes habitudes, développent des compétences de choix et de pratique en matière de loisir, expérimentent et explorent. La créativité des enfants doit être stimulée et ils doivent participer à l'élaboration du programme d'activités de leur camp de jour. Cette formule est vieille comme la méthode scoute, élaborée il y a plus de cent ans. On est par ailleurs bien conscient que les modes de pratique en loisir ont fortement évolué. ▶

[1] *Le taux de réponse au questionnaire a été de 47 %. 74 % des répondants venaient des villes et 26 % des centres communautaires de loisir. Les répondants des villes et villages étaient répartis équitablement selon la taille des municipalités.*

Photo : Joël Lemay

Si les camps de jour de loisir poursuivent cette mission, il est peu réaliste qu'ils demeurent un ghetto isolé des autres programmes estivaux. Ils doivent utiliser au maximum l'ensemble de l'offre tant en loisir organisé qu'en pratique libre. Concrètement, les programmes sportifs, culturels et de plein air de la municipalité, de même que l'ensemble des installations et des équipements doivent être mis à contribution pour permettre aux enfants de faire le « tour du jardin » des expériences de loisir. Selon cette vision, les jeunes des camps de jour sont inscrits par le fait même à l'ensemble de l'offre estivale, y compris aux écoles de soccer ou de hockey, ils ont un laissez-passer pour les piscines et ainsi de suite.

Stratégiquement, cette vision a l'avantage d'exploiter l'expertise acquise des organisations de loisir, de se distinguer positivement des camps de jour spécialisés et de miser sur des ressources existantes et financées. Plusieurs camps de jour ont déjà adopté l'esprit de cette vision et possèdent un savoir-faire utile.

Cette orientation a ses vertus, mais il reste des choix tactiques ou éducatifs à faire. Par exemple, la « pédagogie » des camps de jour doit-elle se modifier ? Actuellement, elle se fonde sur les équipes ou groupes formés d'un certain nombre d'enfants et d'un animateur, calquée en cela sur les classes des écoles primaires. Quelle place laisser aux jeux individuels et à l'autonomie ? Quelle importance accorder à l'approche cafétéria ?

Pour éclairer ce débat, il faut se rappeler que l'expérience de loisir est multidimensionnelle. On doit offrir plus que des activités, d'abord un contexte, un environnement, une ambiance qui doivent interpeller, surprendre, stimuler à plusieurs égards : social, physique, défis, cadence, pouvoir, action et satisfaction. Dans ce contexte, la structure sociale des camps de jour est primordiale, de même que la diversité et la complexité des situations vécues.

2 Assurance qualité

Actuellement, les exigences de qualité sont d'autant plus grandes qu'il s'agit d'enfants. Il n'y a pas de compromis qui soient acceptables. Les services publics doivent offrir formellement des engagements sur la qualité de leur prestation, selon les termes mêmes de la Loi d'administration publique (juin 2000). *Concrètement, la définition d'objectifs clairs et la publication de standards permettent de définir et d'assurer en permanence la qualité des camps de jour, ainsi que d'en rendre compte.*

En camp de jour, la qualité porte sur plusieurs aspects. Sa philosophie et son rôle, sa programmation, le ratio animateur/enfants, les qualifications et la formation des animateurs, la sécurité, l'accessibilité et la variété des installations, des équipements et des activités, la participation des parents et des corps publics dans la gouvernance et le financement, les outils d'assurance de qualité et, enfin, les règles de conduite des enfants et du personnel sont les principaux éléments qui exigent un niveau supérieur de qualité.

> « Seulement 20,5 % des camps de jour sont accrédités ou certifiés par un organisme externe. »

Or, « seulement 20,5 % des camps de jour sont accrédités ou certifiés par un organisme externe. Si 58,7 % d'entre eux ont un document définissant leurs orientations (philosophie, valeurs, principes), seulement 21,4 % de ces orientations ont reçu l'aval du conseil d'administration ou du conseil municipal[2]. » Qui plus est, lors de l'enquête de 2006, 30 % des administrateurs interrogés ne croyaient pas que l'avenir des camps de jour passe par l'application de normes reconnues. L'idée d'accréditation des camps de jour suscite très peu d'adhésion.

Pourquoi cette réticence ? La première explication tient sans doute à l'ignorance et aux préjugés qui entourent l'application de critères, normes ou standards. On semble craindre une perte d'autonomie et des jugements venus de trop loin du terrain pour rendre justice au travail de chacun. On semble oublier que les systèmes d'accréditation sont largement fondés sur l'autoévaluation et que le jugement externe porte sur la présence de processus qui assurent la qualité et non sur la qualité même des programmes. Bref, les systèmes d'accréditation (ISO, NRPA aux États-Unis, etc.) s'assurent de moyens pour atteindre la qualité et rassurent le public à propos de leur existence. Ainsi, on énonce des critères

[2] Bulletin OQL, *vol. 4, nº 13, 2007.*

comme l'existence d'un processus rigoureux de planification des programmes, de sélection et de qualification des ressources humaines, de communication avec les usagers ou les clients et d'évaluation des résultats. Sur le plan de la sécurité, on exige qu'il y ait des plans et des services d'urgence, et que l'on adopte des standards et des politiques de sécurité. Le contenu de ces plans et politiques appartient aux organismes.

Actuellement, l'AQLM élabore, avec l'Association des camps du Québec, un ensemble de critères et de normes auxquels les camps de jour pourront librement se conformer (voir l'article à ce sujet à la page 27). Voilà un premier pas, tardif mais tout de même un premier pas.

Il est aussi évident que les camps de jour en milieu rural auront besoin d'un encadrement plus complet. Nous y revenons plus loin.

3 Le financement : de nouvelles sources à explorer, un lobby à organiser

Les camps de jour coûtent peu cher aux fonds publics, soit 24 millions annuellement. Ce qui représente 2 % des dépenses municipales en loisir, culture et sport. Les parents paient généralement le même montant. La situation exigerait plus de fonds, mais parents et municipalités semblent au bout de leur capacité de payer. Particulièrement en milieu rural, le financement est extrêmement fragile. Quelles sont les possibilités ?

Il faut explorer de nouvelles sources de financement. Il en existe. Il faut aussi être plus actif à l'intérieur de programmes de financement actuels, notamment en santé publique, en bonnes habitudes de vie et en développement rural, ainsi que mettre à profit davantage certains programmes sociaux d'entreprises. Les programmes d'emploi d'été des étudiants et des stagiaires doivent reconnaître davantage le rôle stratégique des camps de jour publics. Enfin, au titre de la garde des enfants, les gouvernements doivent être interpellés : *après tout, presque trois mois de garde sont en jeu, si on inclut les semaines de relâche.*

4 Donner une place aux parents

En matière de gestion et de gouvernance des camps de jour, deux pistes s'imposent : donner un rôle accru aux parents et renforcer l'encadrement, particulièrement en milieu rural.

Confiner le rôle des parents à celui de clients, c'est s'exposer à une escalade d'exigences, c'est surtout aller à l'encontre des pratiques québécoises où les parents participent aux orientations des programmes qui s'adressent à leurs enfants. C'est le cas dans les conseils d'établissements scolaires et les conseils d'administration des centres de la petite enfance (CPE). Qui plus est, la plupart des autres programmes en loisir public reposent sur le partenariat avec les citoyens. Stratégiquement, la présence des parents contribuerait à donner une meilleure voix politique aux camps de jour. On sait que cette voix publique renforce considérablement les voix administratives des permanents. ▶

« … les villes et villages de moins de 5000 habitants présentent une dépendance deux fois plus grande aux subventions… »

5 Investir prioritairement dans les coordonnateurs

Au fil des analyses, il est apparu que le succès du recrutement, de la rétention et du développement des animateurs, de la qualité des prestations et des relations avec les parents et les politiques dépend largement du personnel d'encadrement. Par son enthousiasme, sa compétence et sa créativité, l'animateur arrive à résoudre une grande partie des problèmes fonctionnels et à compenser les faiblesses structurelles des camps de jour. Mais sans coordonnateur de qualité, à la fois leader et gestionnaire, aucune politique, aucun budget, aucune formation donnée aux animateurs ne peut garantir le succès.

Dès lors, le recrutement, le développement et le soutien des coordonnateurs de camps de jour sont un investissement prioritaire, tout particulièrement en milieu rural où l'encadrement des animateurs est essentiel. Ces derniers ont en effet peu accès à une formation présaison et requièrent plus de conseils réguliers.

Bracelets d'admission

- Plastique
- Vinyle
- Tyvek
- Code Barre et plus…

www.admitec.ca

ADMITEC

9915, Place York
Anjou QC H1J 1Z3
tél.: 514 356-666
fax: 514 355-5554
1 800 267-6757
info@admitec.ca

> « … l'animateur arrive à résoudre une grande partie des problèmes fonctionnels et à compenser les faiblesses structurelles des camps de jour. »

6 Urgence en camps de jour ruraux

L'enquête de 2006 a montré que les villes et villages de moins de 5000 habitants présentaient une dépendance deux fois plus grande (23 %) que les autres municipalités (10 %) aux subventions externes pour l'organisation de leurs camps de jour. D'ailleurs, l'Observatoire québécois du loisir a déjà constaté que, en milieu rural, les municipalités ne peuvent dépenser par individu que 50 % de moins que les villes. Peu de municipalités rurales bénéficient de permanents en loisir, et les MRC ont peine à jouer un rôle de coordination, de concertation ou de compensation en matière de loisir. Par ailleurs, les URLS les plus solides agissent comme un véritable service d'expertise, de concertation, de coaching et de formation auprès des villages et des MRC.

En loisir rural, contrairement au milieu urbain, le maître d'œuvre n'est pas nécessairement la municipalité, mais il est toujours la communauté, la société civile et des institutions publiques (école, CLSC, etc.). Tous les succès reposent sur le leadership de personnes provenant d'un groupe ou d'un autre (organisme de loisir, municipalité, CLD, CLSC, école), mais ils mobilisent tous les acteurs locaux.

Dès lors, le succès des camps de jour passe par la reconnaissance et le renforcement du leadership de l'URLS, la présence de coordonnateurs engagés, au besoin, par plusieurs villages, et la mobilisation de la communauté et de ses diverses institutions. Bref, en milieu rural, le camp de jour existera s'il est l'affaire de tous, sinon il ne sera pas.

ON NE PEUT QUE RAFISTOLER…

Malgré des efforts et des réussites en recrutement et rétention des animateurs, en gestion des enfants problèmes, malgré la mise en œuvre, principalement en milieu urbain, de l'important programme de formation du Conseil québécois du loisir (DAFA), et malgré l'élaboration en cours, par l'AQLM et l'Association des camps du Québec, d'un cadre normatif « volontaire », la modernisation des camps de jour publics ne sera achevée que si des décisions radicales sont prises. Autrement, les efforts demeureront sans lendemain et ne serviront qu'à rafistoler.

Il importe :

- d'établir et d'adopter au niveau des conseils de ville les politiques et les normes qui donnent des assurances de qualité et de sécurité ;
- d'énoncer clairement la mission, les valeurs et les orientations des camps de jour, et d'associer les parents à leur gouvernance ;
- de mobiliser l'expertise des URLS et des municipalités pour définir une politique rurale des camps de jour et établir un plan d'action et de ressources ;
- de clarifier avec les unions municipales et le gouvernement du Québec les rôles et les sources de financement pour la dimension garde en camp de jour ;
- d'établir un plan de développement du personnel d'encadrement.

Pour réaliser ce mandat, on pourrait se doter pour un temps d'un outil semblable au Carrefour action municipale et famille, qui « vise l'amélioration de la qualité du milieu de vie des familles et des aînés par l'offre de services professionnels et techniques, de promotion, de soutien et d'accompagnement des politiques familiales municipales…[3] ».

[3] *Voir carrefourmunicipal.qc.ca.*

L'expérience
au profit de votre municipalité...

L'Air en fête: une entreprise spécialisée dans la gestion de camp de jour.

- Gestion de camps de jour privés et municipaux à thématique spécialisée ou générale.
- Gestion de camps spécialisés avant-gardistes, notamment le programme d'apprentissage de l'anglais par le jeux.

Des services de qualité supérieure :

- Un personnel formé en fonction de vos besoins.
- Des animateurs accrédités en premiers soins.
- La présence d'un coordonnateur qualifié sur le site en tout temps.

Miguel Ouimet
514 990-1414 poste 204
www.airenfete.com

Connaissant actuellement une importante croissance, nos services ont déjà été offerts à plusieurs municipalités :

Blainville - Boisbriand - Candiac
Lorraine - Repentigny - Saint-Bruno-de-Montarville - Saint-Jérôme - Laval Mirabel (Ville de Mirabel, Parc du Domaine Vert et Golf Les Quatre Domaines) - Rosemère
Saint-Eustache Saint-Jean-sur-Richelieu
Terrebonne Varennes, etc.

C'est parce que nous avons su bâtir une relation professionnelle avec elle que, chaque année, notre vaste clientèle fait à nouveau appel à nos services.

Une solution clé en main !

Prêt pour l'été?

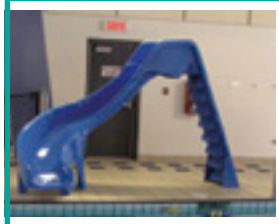

Pour bien équiper vos plages et piscines extérieures,
Aquam à **1001 produits pour vous**!

AQUAM
Tél.: 514-948-4878 • 1-800-935-4878
www.aquam.com

VOTRE SPÉCIALISTE D'ÉQUIPEMENTS RÉCRÉATIFS

ABC RECREATION LTD

La vraie nature de jouer

landscape structures™

ABC Récréation Ltée
450-471-4747 • 1-877-571-4747
info@abcrecreation.com • www.abcrecreation.com

Un nouvel outil
pour l'organisation des camps de jour municipaux

PAR FRANÇOIS PARENTEAU

En février dernier, l'Association des camps du Québec (ACQ) et l'AQLM ont entériné une entente de partenariat visant à réviser les normes actuelles du programme Camps de jour de l'ACQ pour les adapter aux réalités du milieu du loisir municipal. Quelques mois avant le dépôt de ce nouveau cadre de référence, *Agora Forum* s'est entretenu avec Marc DeBlois, membre du conseil d'administration de l'AQLM et assistant-directeur au Service de la vie communautaire, de la culture et des communications de la Ville de Laval, pour en apprendre davantage sur ce nouvel outil.

Agora Forum

Quel est l'objectif de cette entente de partenariat ?

Marc DeBlois

Les camps de jour sont organisés par les municipalités depuis de nombreuses années. Avec le temps, l'offre de services ainsi que les besoins des familles ont évolué. L'AQLM a voulu s'associer avec l'ACQ pour partager et mettre en commun leur expertise afin d'élaborer un cadre de référence qui pourra s'adapter aux réalités du milieu du loisir municipal. Cette entente nous permet de bénéficier de l'autorité d'expertise reconnue au Québec dans l'organisation des camps de vacances et des camps de jour. Elle nous aidera à développer une offre de services de qualité et à actualiser nos standards d'organisation. Le partenariat entre l'AQLM et l'ACQ se veut une action concertée afin d'optimiser la démarche de réflexion sur nos modes de fonctionnement.

A.F. ***Quelle sera l'utilité du cadre de référence ?***

M.D. Puisqu'il sera accessible à tous les membres de l'AQLM, le cadre de référence va permettre à l'ensemble des travailleurs et travailleuses en loisir d'optimiser la planification de leur offre de services en matière de camps de jour. De plus, ces derniers bénéficieront d'un document qui les soutiendra dans leur démarche de sensibilisation et de représentation auprès de leurs administrations respectives.

L'organisation d'un camp de jour municipal a ses caractéristiques propres et ses réalités qui sont différentes de celles des camps de vacances. Le cadre de référence sera adapté afin de correspondre réellement à la réalité des camps de jour en milieu municipal.

A.F. ***Quelle est la nature de ce cadre ?***

M.D. À la base, il s'agit d'un document de l'ACQ qui soutient l'organisation de l'offre de services de ses membres, incluant des normes pour obtenir une certification. Sous la forme d'un tableau, nous avons déterminé les éléments qui s'appliquent aussi aux camps de jour municipaux.

Pour chaque norme, nous nous sommes demandé si elle est applicable aux camps de jour et, si c'est le cas, de quelle manière elle pourrait être adaptée en milieu municipal.

Ainsi, certaines normes du document d'origine ne seront pas conservées et d'autres seront ▶

ajoutées. Au total, le cadre de référence contiendra environ six chapitres, mais ce nombre peut encore changer.

A.F. ***De quoi traiteront les chapitres ?***

M.D. Bien que le travail ne soit pas encore terminé, voici les sujets des différents chapitres : sites des camps de jour municipaux, administration, sécurité, hygiène et santé, programmation, personnel et formation.

Par exemple, dans le chapitre Hygiène et santé, nous avons adapté les normes pour qu'elles correspondent à la réalité des camps de jour municipaux. Toutes les notions de distribution de médicaments et de registres seront traitées en lien avec nos responsabilités et la sécurité des enfants.

De plus, nous avons adapté la question de la validation des critères de la qualité de l'eau lors de visites aux piscines municipales en tenant compte des obligations légales auxquelles les municipalités sont assujetties.

En matière d'alimentation, puisque les enfants apportent leurs repas, l'approbation de ceux-ci n'est pas applicable. Par contre, le cadre de référence contiendra des suggestions pour concocter des lunchs santé.

A.F. ***Les municipalités devront-elles suivre ce cadre de référence à la lettre ?***

M.D. Comme son nom l'indique, c'est un cadre de référence et non un guide qui doit être obligatoirement suivi à la lettre. Au fil des années, chaque municipalité a développé sa propre expertise en termes d'organisation de camps de jour. Chacune aura la responsabilité d'analyser le document et de l'adapter en fonction de sa réalité, si cela est nécessaire.

A.F. ***Les membres de l'AQLM retireront-ils d'autres avantages de cette entente ?***

M.D. Les camps de jour en milieu municipal qui sont membres de l'ACQ sont très rares. L'ACQ a donc créé un nouveau type de membres, les membres associés. Cette nouvelle catégorie permettra à l'ensemble des municipalités du Québec de recevoir des services ou de l'accompagnement de l'ACQ dans l'organisation des camps de jour. Nous souhaitons que plusieurs municipalités en profitent pour devenir membres de l'ACQ et puissent ainsi bénéficier de son expertise.

A.F. ***Depuis quand travaillez-vous à ce projet ?***

M.D. Les camps de jour représentent un chantier majeur au sein de l'AQLM. Le dossier du cadre de référence chemine depuis environ trois ans. C'était la suite logique de l'étude québécoise sur les camps de jour commandée par l'AQLM et pilotée par Pierre Watters, de la région de Québec. Après l'étude, il y a eu beaucoup de réflexion. En outre, nous avons travaillé à trouver le bon angle pour le cadre de référence.

A.F. ***De quelle manière les membres de l'AQLM ont-ils participé au projet ?***

M.D. Les travailleurs et travailleuses en loisir sur le terrain et les municipalités ont participé à l'enquête sur les camps de jour. Puisque l'AQLM est un organisme de services, nous recevons souvent des questions sur la formation, le personnel, les premiers soins, etc. Un dialogue continu s'effectue avec nos membres.

De plus, tous les deux mois, lors des conseils d'administration de l'AQLM, les représentants de chaque région administrative du Québec se rencontrent et discutent des derniers développements sur le sujet.

A.F. ***D'autres partenaires ont-ils collaboré à ce projet ?***

M.D. Dans ce dossier, nous avons travaillé avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la Fédération des centres communautaires du Québec et le regroupement des unités régionales de loisir et de sport. Tous ces partenaires ont à cœur le dossier des camps de jour.

A.F. ***Quand le cadre de référence sera-t-il déposé ?***

M.D. Lors du congrès annuel de l'AQLM, qui aura lieu du 22 au 25 septembre à Saguenay. Le document sera présenté au cours d'un atelier à l'ensemble des membres de l'AQLM.

A.F. ***Quelles seront les étapes à la suite de ce dépôt ?***

M.D. L'accent sera mis sur le suivi avec les membres. Nous ne voulons pas simplement remettre un document à nos membres et dire qu'on a fini notre travail. Durant au moins une année, des conférences et des rencontres auront lieu dans les régions afin de bien accompagner les travailleurs et travailleuses en loisir, de les aider à mettre en pratique le cadre de référence et de répondre à leurs questions.

Une fois le document déposé, le sujet des camps de jour ne tombera pas à plat au sein de l'AQLM. Il demeurera un dossier majeur sur lequel nous travaillerons tant que les municipalités auront le mandat d'organiser des camps de jour.

LES CAMPS DE JOUR QUÉBÉCOIS EN CHIFFRES

202 000	enfants
23 %	sont des enfants de 5 à 14 ans
43 M$	en dépenses globales
Plus de 300	municipalités et organismes offrent des camps de jour
43 %	des camps ont des places limitées
31,3 %	des camps ont refusé des enfants faute de places
20,5 %	des camps sont accrédités ou certifiés par des organismes reconnus
58,7 %	des camps ont un document définissant leurs orientations (philosophie, valeurs, principes)
91,4 %	des camps ont des règles et des normes (sécurité, comportements)
48,6 %	des camps revoient 50 % et moins des animateurs d'une année à l'autre
25,9 %	des employés sont des garçons
71,8 %	des employés sont des filles
40,4 %	des employés sont âgés de 18 ou 19 ans

Source : Pierre Watters, *Étude québécoise sur les camps de jour*, 2007

L'ACQ EN BREF

L'Association des camps du Québec (ACQ) est un organisme à but non lucratif qui représente les organismes offrant des programmes camps de vacances, camps de jour et classes nature certifiés du Québec.

Sa mission

Créée en 1961, l'ACQ a pour mission de regrouper les organismes, de les soutenir, de les promouvoir et d'en assurer la qualité. Le tout se fait dans le respect des valeurs propres que sont l'éducation, la vie de groupe et la relation avec l'environnement.

Ses objectifs

- Représenter et défendre les intérêts collectifs des camps membres.
- Développer et maintenir de hauts standards de qualité au sein des organismes membres par ses trois programmes certifiés.
- Soutenir et promouvoir les camps membres.
- Être un lieu d'échange et de concertation.
- Développer et offrir de la formation.

Source : Association des camps du Québec

Ces camps qui n'en sont peut-être pas

PAR DENIS POULET

J'ignore depuis combien de temps on utilise l'expression « camps de jour » pour désigner certains programmes d'activités en plein air, mais chose certaine, elle n'avait pas cours avant les années 1980. C'étaient encore des programmes de « terrain de jeux », qui n'avaient rien à voir ou bien peu avec les camps de vacances ou les camps scouts. On parle maintenant de « camps de jour », mais ce sont des camps où l'on ne campe pas. Le « jour » n'est évidemment pas la période de 24 heures, mais fait plutôt référence à la « clarté du jour ». Ce qui exclut toute activité après le coucher du soleil, bien entendu !

> « … le mot camp vient du latin *campus*, lequel signifie plaine, place ou large espace. »

Notre *Vocabulaire en loisir* (sur le site de l'AQLM) définit le terme ainsi : « Espace polyvalent aménagé en milieu urbain permettant l'accueil, l'encadrement et l'animation des jeunes durant la période estivale, lesquels demeurent néanmoins à leur lieu de résidence habituel. » Il est intéressant de noter qu'on parle d'un espace et non d'un programme ou d'un ensemble d'activités. C'est que le mot camp vient du latin *campus*, lequel signifie plaine, place ou large espace. Le camp ne saurait désigner non plus un bâtiment ; c'est sous l'influence de l'anglais qu'on a assimilé nos chalets à des camps. *Campus* a aussi donné *champ* et, bien entendu, *campus*, comme dans *campus universitaire*.

Dans le *Thésaurus de l'activité gouvernementale* (TAG), on définit le camp de jour comme « un camp aménagé en fonction d'un programme et d'une clientèle semblables à ceux des centres de vacances mais qui n'accueille les personnes que le jour ».

La définition en provenance de l'Association des camps du Québec (ACQ) est beaucoup plus restrictive : « Le camp de jour offre une programmation d'une durée minimale de cinq jours consécutifs sans hébergement, animée et encadrée par un personnel formé. Très populaire en milieu urbain, le camp de jour permet aux jeunes de vivre une expérience de camp de qualité tout en rentrant le soir à la maison. La programmation doit aussi répondre à des objectifs précis selon l'âge et les capacités d'apprentissage des enfants. » Il ne saurait donc y avoir de camp de jour si le programme ne dure qu'une journée, ou même deux ou trois ? Étrange. En outre, le personnel est-il toujours formé ?

Je n'ai aucun doute que notre « camp de jour » est une traduction littérale de l'américain « day camp », « a children's camp providing recreation and meals during the day but no overnight facilities » (*The American Heritage*). L'expression ne semble pas avoir franchi l'océan dans la francophonie, puisqu'en Europe on parle plutôt de « centre de loisirs sans hébergement », d'« accueil de loisirs » ou de « centre aéré ». Le centre aéré n'est pas tout à fait la même chose qu'un camp de jour, mais ça y ressemble beaucoup. Ce n'est pas un espace ou un lieu, mais un « établissement ».

« Un centre aéré est un établissement public ou privé, prévu pour accueillir des enfants principalement le mercredi ou durant les vacances scolaires. À la différence des colonies de vacances, les enfants en centres aérés ne sont accueillis que la journée, donc rentrent chez eux le soir. Les centres aérés permettent aux enfants de participer à des jeux et activités en présence d'autres enfants, principalement lorsque leurs parents travaillent ou ne peuvent s'occuper d'eux pendant la journée. » (*Dico Shopping*)

C'est, à peu de choses près (le mercredi, entre autres), une définition qui pourrait coller à la plupart de nos camps de jour. Qui sont sûrement là pour rester, même si on n'y campe jamais et qu'on y fait parfois des activités à la brunante.

« Pour ma part, je retiendrai l'appellation programme de loisirs d'été. »

PAUL-ANDRÉ LAVIGNE — PAGE 7

Le MELS soutient le Programme de formation en loisir et en sport

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a fait parvenir une lettre aux partenaires qui ont contribué à l'élaboration du Programme de formation en loisir et en sport du Québec. On peut y lire notamment que « ce projet d'envergure provinciale est lié au rôle de concertation et de représentation à l'égard des organismes de loisir que le Ministère reconnaît au CQL par l'intermédiaire du cadre d'intervention gouvernementale en matière de loisir et de sport. Il résulte du travail remarquable de collaboration réalisé par le CQL et les organisations nationales de loisir ainsi que par les énergies investies par tous et toutes pour faire face aux difficultés de recrutement, de formation et de rétention de personnel que connaît le secteur loisir. »

Le Ministère se dit également fier de soutenir ce programme, qui permet d'obtenir le Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA), et il invite les milieux du loisir à y adhérer. L'AQLM a participé activement à l'élaboration de ce programme et souscrit à son application.

COLLOQUE ANNUEL
DU REGROUPEMENT
DES URLS

Association québécoise
du loisir municipal

LA VOIX UNIFIÉE DU LOISIR MUNICIPAL

11e Conférence annuelle du loisir municipal

Le loisir durable... au delà du jeu

Ville de Saguenay
22 au 24 septembre 2010

Les unités régionales loisir et sport DU QUÉBEC

Ville de Saguenay Capitale culturelle du Canada 2010

Éducation, Loisir et Sport Québec

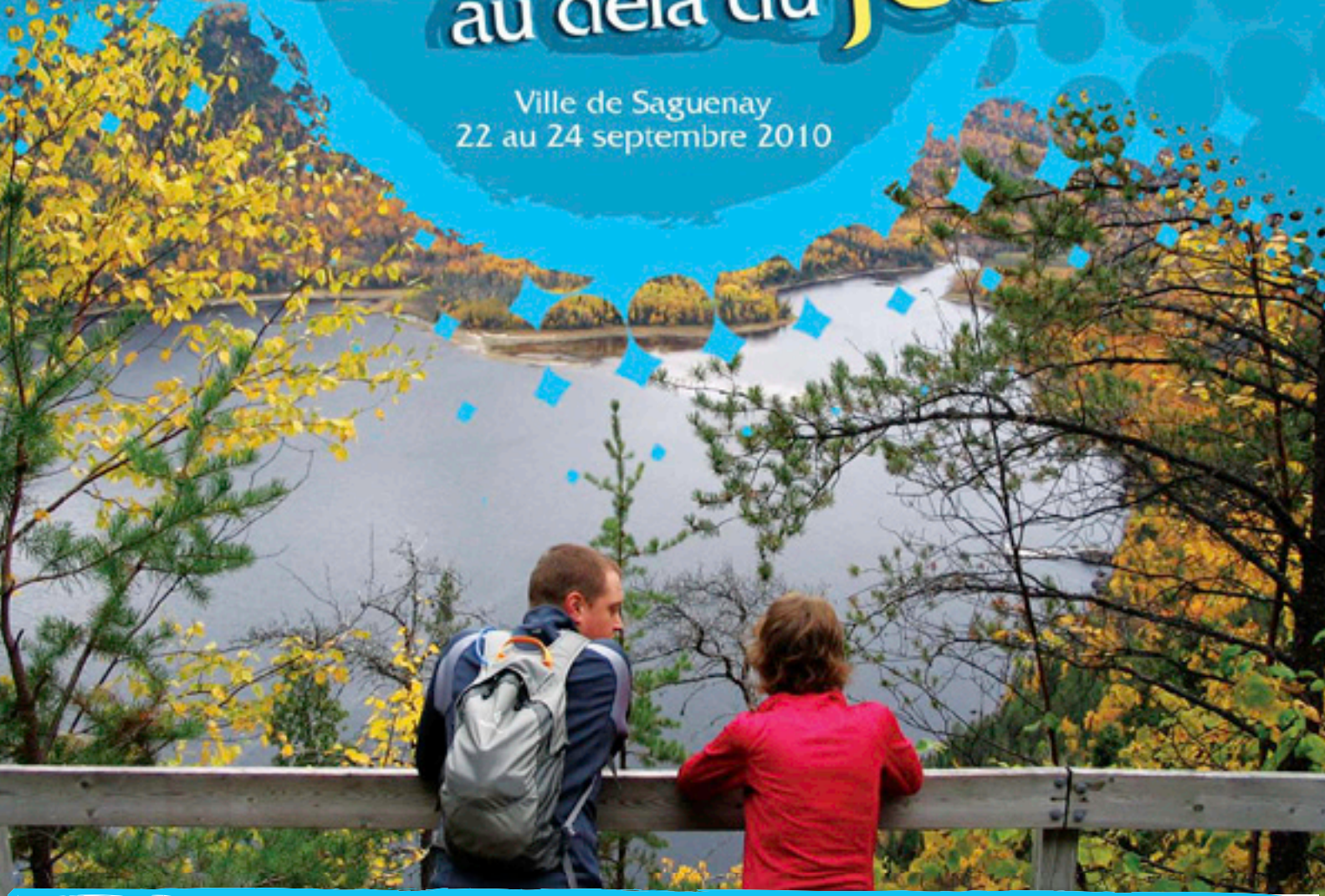

Tessier RÉCRÉO•PARC Les professionnels des espaces récréatifs

m2e Une filiale de la Société GRICS

Gestion et exploitation Sogep

PG SOLUTIONS

formes et jeux La vie est un jeu d'enfant.

11e Conférence annuelle du loisir municipal

Le loisir durable ... au delà du jeu

Ville de Saguenay
22 au 24 septembre 2010

COLLOQUE ANNUEL DU REGROUPEMENT DES URLS

Association québécoise du loisir municipal

LA VOIX UNIFIÉE DU LOISIR MUNICIPAL

Forfaits disponibles

		avant le 17/07/2010	après le 17/07/2010
Forfait COMPLET	Membre :	**365 $**	**420 $**
	Non membre :	**475 $**	**545 $**
Forfait MERCREDI-JEUDI	Membre :	**305 $**	**340 $**
	Non membre :	**375 $**	**420 $**
Forfait JEUDI-VENDREDI	Membre :	**265 $**	**300 $**
	Non membre :	**320 $**	**365 $**
Forfait MERCREDI	Membre :	**140 $**	**160 $**
	Non membre :	**180 $**	**200 $**
Forfait JEUDI	Membre :	**165 $**	**180 $**
	Non membre :	**195 $**	**220 $**
Forfait COMPLET retraité	Membre :	**365 $**	**420 $**
	Non membre :	**365 $**	**420 $**
Forfait COMPLET étudiant	Membre :	**285 $**	**325 $**
	Non membre :	**310 $**	**355 $**
Forfait CONJOINT\TE de base		**100 $** comprenant 5 à 7 du mercredi, cocktail et banquet du jeudi soir.	

Hôtel hôte de la CALM 2010

Le Montagnais
Saguenay-Lac-Saint-Jean

1080, boulevard Talbot, Saguenay

Transport collectif

Le service Amigos Express sera disponible pour les délégués désirant co-voiturer.

Inscrivez-vous maintenant !

Programme officiel et lien pour inscription en ligne disponible sur le site Internet de l'AQLM

www.loisirmunicipal.qc.ca

La CALM 2010 est un événement éco responsable

Tessier Récréo-Parc — Les professionnels des espaces récréatifs

m2e — Une filiale de la Société GRICS

Gestion et exploitation Sogep

PG Solutions

formes et jeux — La vie est un jeu d'enfant.

SOUTIEN AUX ORGANISMES ET AUX PERSONNES

45e Finale des Jeux du Québec

Elle se déroulera du 30 juillet au 6 août 2010 dans la ville de Gatineau. Une aide gouvernementale de 485 000 $ sera accordée au comité organisateur de cet événement.

Source | Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Nous vous invitons à collaborer nombreux à ce résumé de nouvelles et de communiqués, qui est grandement alimenté par l'Observatoire québécois du loisir.

Observatoire québécois du loisir

Belœil soutient le programme *Mon école à pied, à vélo*

Les écoles Saint-Mathieu et Le Tournesol de Belœil pourront participer au programme *Mon école à pied, à vélo* grâce au soutien financier de la Ville de Belœil. Déployé par Nature-Action Québec, ce programme initié par Vélo-Québec vise à augmenter les déplacements actifs et sécuritaires des enfants sur le chemin de l'école. Ce programme, implanté dans plusieurs écoles du Québec, offre des moyens pour créer un environnement sécuritaire autour de l'école.

Source | Union des municipalités du Québec

ORGANISATION MUNICIPALE

La Ville de Québec dote ses complexes sportifs de 19 défibrillateurs portatifs

Dans le but de réagir rapidement en cas d'arrêt cardiaque, Québec a installé 19 défibrillateurs dans ses arénas et autres complexes sportifs sous son autorité. La Ville s'assure qu'il y a toujours une personne formée pour l'utilisation de ces défibrillateurs à tous les quarts de travail. Au Québec, seulement 20 % des municipalités ont doté leurs arénas de défibrillateurs.

Une première au Canada : la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adopte un plan d'action en développement durable

Le plan d'action en développement durable (PADD-E) regroupe 135 actions ou sous-actions touchant l'ensemble des secteurs de la vie municipale. Les domaines d'application sont autant les matières résiduelles, le transport collectif, l'agriculture, les sols, la qualité de l'air et l'efficacité énergétique que le développement social et économique et la préservation des milieux sensibles.

D'une durée de 10 ans, le PADD-E est axé sur sept grandes orientations :

- la participation citoyenne ;
- le développement et la conservation du territoire ;
- le développement économique : rétention et innovation ;
- la santé collective ;
- l'environnement et l'écocitoyenneté ;
- la cohésion sociale ;
- la préservation des acquis.

Source | Union des municipalités du Québec, *Dépêches-loisir*, mars 2010

Afin de faciliter la consultation, *Agora Forum* vous propose une nouvelle présentation de cette rubrique. Elle sera désormais regroupée en cinq catégories : **organisation municipale, programmation et animation, soutien aux organismes et aux personnes, aménagement urbain et installations sportives, communications d'intérêt public.**

PROGRAMMATION ET ANIMATION

Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA)

Le nouveau site du Conseil québécois du loisir (CQL) sur la formation en animation et le programme DAFA est maintenant fonctionnel. On y retrouve notamment le calendrier des sessions organisées par chacun des partenaires partout au Québec.

Le Diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur (DAFA) est une certification qui permet à son titulaire d'assumer les responsabilités relatives à l'animation d'activités de loisir s'adressant à des jeunes de 5 à 17 ans. La formation vise à assurer la sécurité et la qualité de l'expérience de loisir vécue par les participants. Il s'agit de la première formation à être reconnue par toutes les organisations nationales de loisir au Québec. www.formation-animation.qc.ca.

Source | *AQLP Express*

AMÉNAGEMENT URBAIN ET INSTALLATIONS SPORTIVES

*Seules les manchettes et la source sont indiquées. Pour plus de détails, consultez le site de l'Observatoire québécois du loisir : **uqtr.ca/oql***

14 M$ à Saguenay pour la construction d'un nouvel aréna

Source | Portail Québec

1,4 M$ pour un terrain de soccer à Rouyn-Noranda

Source | Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

900 000 $ pour la réalisation de projets sportifs en Gaspésie :

- aménagement d'un parc de soccer à Nouvelle ;
- rénovation d'un terrain de tennis double à Caplan ;
- isolation de l'aréna de New Carlisle ;
- réparation de la toiture de l'aréna de Paspébiac ;
- amélioration du centre de plein air de Carleton-sur-Mer.

Source | Développement économique du Canada

1 M$ pour l'aménagement d'un centre socioculturel à Saint-Stanislas-de-Kostka

Source | Gouvernement du Canada

16 M$ pour le nouveau centre récréoaquatique de St-Hyacinthe

Source | CNW Telbec

7 M$ pour la construction du Centre des arts de Baie-Comeau

Source | Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

20 M$ injecté par Montréal pour le développement de ses parcs

Source | Ville de Montréal

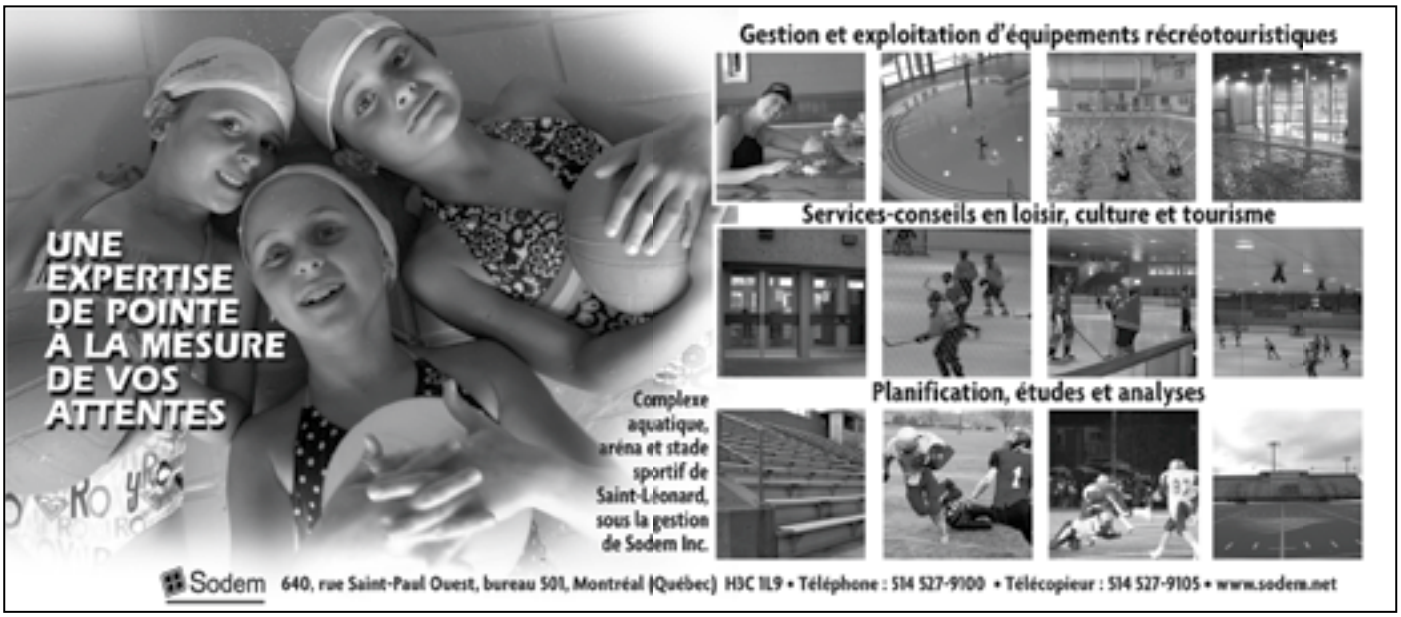

COMMUNICATIONS D'INTÉRÊT PUBLIC

Publication du ministère de la Famille et des Aînés

Le ministère de la Famille et des Aînés a publié un document intitulé *Programme de soutien aux politiques familiales municipales et à la démarche Municipalité amie des aînés.* Vous pouvez consulter ce document à l'adresse suivante : **mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Brochure-pfm-mada.pdf**.

Source | Ministère de la Famille et des Aînés

Guide *Aménagements en faveur des piétons et des cyclistes*

Vélo Québec propose ce guide destiné aux municipalités comme une référence technique incontournable pour repenser les aménagements des villes et villages et redonner le goût aux gens de se déplacer de façon active. Il s'appuie sur l'expertise de Vélo Québec et sur la contribution d'un panel d'experts œuvrant dans le milieu municipal et celui de la mobilité. Ce guide intéressera les professionnels des transports, de la voirie, de l'aménagement, des parcs et des loisirs.

Source | Union des municipalités du Québec

Jeux de la francophonie canadienne

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) a lancé un appel d'offres en vue de l'organisation de la 6e édition des Jeux de la francophonie canadienne (JFC), qui auront lieu à l'été 2014.

Ces Jeux d'envergure nationale favorisent les rapprochements en présentant une programmation unique de 12 disciplines combinant les arts, la coopération, le leadership et les sports. Ils mettent à l'avant-scène au-delà d'un millier de jeunes francophones âgés de 13 à 18 ans venant de partout au Canada. La municipalité hôte des Jeux de la francophonie 2014 sera dévoilée en janvier 2011. Pour plus de renseignements, visitez le : **www.fjcf.ca**.

Source | Portail de la recherche sur la francophonie canadienne

Imagine Canada offre des webinaires (séminaires sur le web) sur la gestion du risque et le filtrage des bénévoles

La présentation est d'une durée de 45 minutes, suivie d'une période de questions de 30 minutes. Ateliers gratuits pour les membres de Bénévoles Canada et tarif dégressif en fonction des revenus pour les autres organismes. La formation aborde :

- les essentiels de la gestion du risque ;
- les chauffeurs bénévoles ;
- le filtrage des bénévoles.

Pour en savoir plus ou pour vous inscrire : **industrymailout.com/Industry/View.aspx?id=192874&p=9d5f**

Source | Imagine Canada

« … les enfants canadiens âgés de cinq ans et moins sont dangereusement inactifs. »

L'inactivité chez les jeunes enfants

Selon le *Bulletin 2010 de l'activité physique chez les jeunes de Jeunes* en forme Canada, les enfants canadiens âgés de cinq ans et moins sont dangereusement inactifs. Moins de la moitié sont soumis à une routine quotidienne comprenant une part d'activité physique régulière de deux heures qui devrait comprendre des jeux, du transport actif et des loisirs. Pour la 4e année consécutive, le *Bulletin* accorde un « F » pour les niveaux d'activité physique, car seulement 12 % des jeunes canadiens se conforment aux directives canadiennes de 90 minutes par jour d'activité physique. Pour consulter le bulletin complet, visitez **jeunesenforme.ca**.

Source | Jeunes en forme Canada

ÉCOLE D'ÉQUITATION MILLE CENT UN

Une journée inoubliable pour les jeunes :
UNE JOURNÉE PLEIN AIR AVEC LES CHEVAUX.

Thématique 2010 : *Le cow-boy aux olympiques*
Réservez tôt, été comme hiver !

Diane Authier | Propriétaire-Entraîneuse
1101, Grand rang, LaPrésentation (Québec) J0H 1B0
À 18 minutes du tunnel L.-H.-Lafontaine (entre St-Hilaire et St-Hyacinthe)

T : 450 796-5993 • equitation1101@sympatico.ca • ecoledequitation1101.com

PARFAIT POUR UNE PARTIE DE WATER-POLO SUR TUBE !

Ces robustes tubes circulaires faits de PVC de calibre 25 possèdent des coutures internes résistantes et une valve rétractable. Une fois gonflé, son diamètre à l'extérieur est de 84 cm (33 po) et à l'intérieur de 40 cm (16 po). Offert en 2 couleurs.

1 800 935-4878
aquam.com

LES JEUX ICON FONT SORTIR LES ENFANTS DE LA MAISON

KOMPAN révolutionne l'univers des modules de jeux avec les jeux électroniques ICON. Pour la première fois, des jeux vidéo dans les parcs. Compétition, interaction, défi sont au rendez-vous pour amuser les enfants et les faire jouer dehors pendant des heures.

formesetjeux.com/icon

PANNEAUX D'AFFICHAGE ET DE SIGNALISATION

Pour vos panneaux d'affichage personnalisés, Tessier Récréo-Parc vous propose un procédé d'impression innovateur en couleurs, sur des matières recyclées, qui garantit une durabilité sans pareil.

tessier-rp.com

LA NOUVEAUTÉ DE L'ÉTÉ : LES GLISSADES D'EAU GAMETIME

Du petit parc au méga-parc, nous avons les produits et l'expertise pour réaliser des environnements attrayants pour toute la famille. Les glissades d'eau ouvertes et fermées du leader GameTime sont conformes aux normes de sécurité les plus exigeantes.

tessier-rp.com

UNE NOUVELLE SURFACE DE PROTECTION EN TAPIS QUI LAISSE PASSER LE GAZON !

Vous êtes attiré par les grands espaces verts ? Playsmart est la surface de protection qu'il vous faut. Munie d'un treillis de caoutchouc recyclé à 100 %, elle laisse pousser l'herbe tout en la protégeant du piétinement.

tessier-rp.com

GVL GESTION VINCENT & LIMOGES inc.
Gestionnaires en loisirs et équipements

Gestion complète ou partielle de camps de jour

514.232.7643
gvl-inc.com

Plus de 20 municipalités parmi notre clientèle

Différentes options :
1- Projet clé en main
2- Projet complémentaire aux activités de la ville
3- Projet de gestion des ressources humaines et matérielles des camps

Dégagement de la ville au niveau de la gestion des ressources financières, matérielles et humaines.

Gestion des ressources financières :
- Gestion complète des inscriptions incluant l'émission du relevé-24
- Perception des frais d'inscription
- Gestion des modifications et des remboursements
- Conception, impression et distribution du feuillet estival

Gestion des ressources matérielles :
- Équipement nécessaire pour le bon fonctionnement des activités
- Matériel d'arts, de science, de théâtre, de sport et autres accessoires

Gestion des ressources humaines :
- Recrutement, sélection et embauche du personnel (les citoyens de la ville ont priorité lors de l'embauche du personnel)
- Formation des animateurs
- Rémunération

Grande diversité d'activités : cirque, golf, tennis, sculpture, théâtre, aéronautique, immersion anglaise, éco-bio, arts martiaux, sciences, multisports, petits cuistots, cinéma-vidéo, danse, roller hockey, olympiades, scrapbooking, cheerleading, basketball, et plus!

Nos membres associés

Communiquez-nous vos bons coups!

•

Affichez votre publicité

•

Devenez membre associé de l'AQLM

AGORA FORUM

Luc Toupin

514.252.5244 #3

dg@loisirmunicipal.qc.ca

ABC RÉCRÉATION LTÉE
Spécialiste en équipements de terrains de jeux et rampes de planche à roulettes
3581, rue d'Argenteuil, Terrebonne QC J6Y 1V3
T : 450 471-4747 • F : 450 471-4799
martine.lampron@abcrecreation.com
www.abcrecreation.com

ADMITEC
Bracelets pour contrôle d'admission, d'événements spéciaux, festivals, camps, piscines, etc.
9915, Place York, Montréal QC H1J 1Z3
T : 514 356-6666 • F : 514 355-5554
Sans frais: 1 800 267-6757
info@admitec.ca • www.admitec.ca

AES, UNE DIVISION DE GVL INC.
Gestion de loisir et d'équipements, gestion de camps de jour, jeux gonflables et thématiques
3275, 1re Rue, local 5, St-Hubert QC J3Y 8Y6
T : 514 232-7643 • F : 450 678-2978
denis.vincent@gvl-inc.com • www.gvl-inc.com

AESL INSTRUMENTATION INC.
Instrumentation et procédés de piscine, eau, air, pour analyse en continu et ponctuelle
18504, rue Larocque
Montréal (Pierrefonds) QC H9K 1N2
T : 514 620-1547 • F : 514 620-5155
info@aesl.ca • www.aesl.ca

AGENCE FRANCYNE CARON (NEVCO)
Tableaux de pointage / afficheurs électroniques Nevco et sonorisation Solotech
20, Terrasse Hertel, C.P. 292, Chambly QC J3L 4B3
T : 450 447-3698 • F : 450 447-1850
francyne.caron@sympatico.ca • www.nevco.com

AQUAM SPÉCIALISTE AQUATIQUE INC.
Distributeur d'équipements aquatiques pour piscines et plans d'eau
5500, rue Fullum, bur. 100, Montréal QC H2G 2H3
T : 514 948-4878 • F : 514 948-4879
achalifoux@aquam.com • www.aquam.com

BOURASSA SPORT TECHNOLOGIE INC.
Revêtement synthétique (acrylique, caoutchouc, gazon synthétique) sur terrains sportifs
150, Route 343, St-Ambroise-de-Kildare QC J0K 1C0
T : 1 866 939-9055 • F : 450 752-9055
info@sport-technologie.ca
www.sport-technologie.ca

CIRCUIT VITALITÉ
Circuit d'exercice utilisant les bancs publics, s'adaptant à tout parc
656, rue Louis-H.-Desjardins, Terrebonne QC J6W 2W5
T : 450 964-1652
info@circuitvitalite.com • www.circuitvitalite.com

COBA, LOGICIELS DE GESTION
Développeur de logiciels intégrés pour la gestion administrative des municipalités
955, rue Bergar, Laval QC H7L 4Z6
T : 514 334-8466 • F : 450 629-2552
coba.ventes@coba.net • www.coba.net

COBA, LOGICIELS DE GESTION
Développeur de logiciels intégrés pour la gestion administrative des municipalités
955, rue Bergar, Laval QC H7L 4Z6
T : 514 334-8466 • F : 450 629-2552
coba.ventes@coba.net • www.coba.net

CORPORATION ÉDUCENTRE BOIS-DE-BOULOGNE
Camp de jour pour enfants de 4 à 17 ans
10500, av. Bois-de-Boulogne, Montréal QC H4N 1L4
T : 514 332-3000, poste 7251 • F : 514 332-6145
campdejour@bdeb.qc.ca
www.campboisdeboulogne@com

DISTRIBUTION SPORTS LOISIRS G.P. INC.
Distribution et installation d'équipements sportifs institutionnels
2200, rue Léon-Harmel, bur. 5A, Québec QC G1N 4L2
T : 418 684-2480 • F : 418 684-2492
guygilbert@sport.qc.ca • www.sport.qc.ca

DSSS LTÉE (DESIGN ET SOLUTIONS POUR SURFACES SPORTIVES F. H. LTÉE)
Services conseils spécialisés en conception et planification de surfaces sportives
1222, Seymour, Montréal QC H3H 2A5
T : 514 206-8887 • F : 514 932-4124
fhebert@dsssconsultants.com
www.dsssconsultants.com

ÉCOLE D'ÉQUITATION 1101
Journée plein air avec les chevaux pour groupes de 10 à 250 personnes
1101, Grand-Rang, La Présentation QC J0H 1B0
T : 450 796-5993 • F : 450 796-5047
equitation1101@sympatico.ca
www.ecoledequitation1101.com

FIELDTURF INC.
Spécialistes des revêtements sportifs : tennis, soccer, football, terrains de jeux, gymnases, pistes d'athlétisme
2249, chemin Brunelle, Carignan QC J3L 3P9
T : 514 990-1182 • F : 450 447-9095
mbernier@defargo.com • www.defargo.com

FORMATIONS REMUE-MÉNINGES
(Association des camps certifiés du Québec)
Service de formation de l'Association des camps certifiés du Québec qui offre plus d'une quarantaine d'ateliers de formation en animation, coordination et gestion s'adressant aux divers intervenants du monde du loisir
4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000
succ. M, Montréal QC H1V 3R2
T : 1 866 772-7747 • F : 514 252-1650
remue-meninges@camps-odyssee.com
www.lapassiondelanimation.com

FORMES ET JEUX
Équipements de terrains de jeux, surfaces de protection, mobilier urbain, bancs d'arénas et sièges de salles de spectacles
3249, rue Jean-Beraud, Laval QC H7T 2L2
T : 450 682-5389 • F : 450 682-5389
info@formesetjeux.com • www.formesetjeux.com

GAZONNIÈRE BASTIEN & FILS INC.
Fourniture de gazon en plaque pour terrains sportifs, installation, fertilisation, consultation
4535B, chemin Martin, Terrebonne QC J6X 4H4
T : 450 477-0061 • F : 450 477-6747
info@gazonbastien.com • www.gazonbastien.com

GLACE SYNTHÉTIQUE DU CANADA INC.
76, av. Saint-Charles, Vaudreuil-Dorion QC J7V 2N6
T : 514 403-3400 • F : 450 455-9780
info@glacesynthetique.ca
www.glacesynthetique.ca

GLOCO INC.
Manufacturier de mélanges de semences à gazon pour terrains sportifs/engrais 100% naturel et base organique
10400, Renaude-Lapointe
Montréal (Anjou) QC H1J 2V7
T : 514 322-1620 • F : 514 322-2097
jbwart@gloco.ca • www.gloco.ca

GO-ÉLAN INC.
Fabricant d'équipements pour aires de jeux
630, boul. Bécancour, Bécancour QC G9H 3S7
T : 819 298-3431 • F : 819 298-2299
info@goelan.com • www.goelan.com

GROUPE DOMISA INC.
Gestion et programmation de centres sportifs et camps de vacances
15, rue Jacques-Cartier Nord, pavillon Vanier
St-Jean-sur-Richelieu QC J3B 8R8
T : 450 358-6604 • F : 450 358-6602
lanouef@cfsj.qc.ca • www.sport-absolu.com

GROUPE IBI/DAA
Services conseils en planification, études et analyses dans les domaines du sport, loisir, récréo-tourisme
460, rue McGill, Montréal, QC H2Y 2H2
T : 514 954-5300 • F : 514 954-5345
www.groupeibidaa.com

GROUPE SODEM INC.
Consultation et gestion, loisirs, culture et récréotourisme
640, rue St-Paul O, 5e étage, Montréal QC H3C 1L9
T : 514 527-9546 • F : 514 527-9105
sodem@sodem.net • www.sodem.net

HONCO BÂTIMENTS D'ACIER
Conception, fabrication et installation de bâtiments autoportants en acier pour la construction commerciale, industrielle et récréative
1190, ch. Industriel, Lévis (St-Nicolas) QC G7A 1B1
T : 418 831-2245 • F : 418 831-6302
honco@honco.ca • www.honco.ca

HYDRO-QUÉBEC - EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
Mise en marché - clientèle d'affaires
2, Complexe Desjardins, 24e étage
Tour Est et galerie commerciale Complexe Desjardins
Montréal QC H5B 1H7
T : 514 879-4100, poste 3206 • F : 514 879-4877
cholette.johanne@hydro.qc.ca
www.hydroquebec.qc.ca

JAMBETTE ÉVOLUJEUX
Fourniture et installation d'équipements de parc et de mobilier extérieur. Service d'entretien préventif
700, rue des Calfats, Lévis QC G6V 9E6
T : 418 837-8246 • F : 418 837-2916
Sans frais : 1 800 363-2687
jambette@jambette.com
www.jambette.com

JOPAT INC.
Revêtements sportifs: tennis, soccer, football, gymnases, pistes d'athlétisme
12085, Charles Dionne, Montréal QC H1E 7G7
T : 514 381-0360 • F : 514 384-8702
info@jopat.ca

KELLY LA SOLUTION INC. (MARK KELLY)
Solution pour vos problèmes de drainage de terrains de jeux
56, Huot, Notre-Dame-de-l'Ile-Perrot QC J7V 7Z8
T : 514 425-3535 • F : 514 425-3575
info@kellylasolution.ca

KINÉACTIF
Formation et camp de jour en patins à roues alignées
65, Anjou, Gatineau QC J9H 6B9
T : 613 325-7766
frederic@kineactif.com

L'AIR EN FÊTE
Gestion de programmes des camps de jour et organisation d'événements
17600, du Val d'Espoir, Mirabel QC J7J 3M5
T : 514 990-1414 • F : 450 419-7563
miguel@airenfete.com
www.airenfete.com

LA CAPITALE, ASSURANCES GÉNÉRALES
Partenaire, fournisseur de services aux membres
525, boul. René-Lévesque Est, 5e étage
C.P. 17100, Québec QC G1K 9E2
T : 418 266-9612 • F : 418 266-3413
linda.blais@lacapitale.com
www.lacapitale.com

LE GROUPE SIMEXCO
Fourniture et installation d'équipements de parcs et de places publiques
1709, Montée Ste-Julie, Ste-Julie QC J3E 1Y2
T : 450 922-2040 • F : 450 922-7343
info@simexco.com • www.simexco.com

LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS
Distribution et installation d'équipements sportifs
420, rue Faraday, Québec (Ste-Foy) QC G1N 4E5
T : 418 527-0244 • F : 418 527-9119
Sans frais : 1 800 463-5561
going1@sports-inter.qc.ca
www.sports-inter.qc.ca

LES ENTREPRISES J.C. ROY INC.
Équipements de gymnase, parc récréatif, mobilier urbain
1059, rue Impériale, Québec QC G3K 1L9
T : 418 843-1842 • F : 418 843-7865
info@jcroyinc.com • www.jcroyinc.com

LES ÉQUIPEMENTS DE LOISIR PROJEL INC.
Distributeur spécialisé en équipements sportifs et institutionnels (petits et gros équipements)
794, rue Guimond, Longueuil QC J4G 1T5
T : 450 646-1120 • F : 450 646-1596
info@projel.ca • www.projel.ca

LES FILMS CRITERION
Films DVD - des primeurs pour vos activités publiques
7801, boul. Louis-H. Lafontaine, suite 104
Montréal QC H1K 4E4
T : 514 356-0050 • F : 514 356-1499
tony@criterionpic.com
www.criterionpic.com

LES INDUSTRIES TRANS-CANADA (1984) INC.
Produits métalliques
1350, rue Tellier, Laval QC H7C 2H2
T : 450 661-4230 • F : 450 661-6886
info@trans-can.com • www.trans-can.com

LES INSTALLATIONS SPORTIVES AGORA INC.
Conception, fabrication et installation de bandes de patinoires et d'équipements sportifs
1236, rue Tellier, Saint-Vincent-de-Paul
Laval QC H7C 2H2
T : 450 664-1276 • F : 450 664-7560
ago@agorasport.com • www.agorasport.com

LES SURFACES SÉCURITAIRES CARPELL INC.
Terrains de jeux, gazons synthétiques pour soccer, football, pistes d'athlétisme
57, rue Lindor, Granby QC J2G 8C8
T : 450 361-2929 • F : 450 361-2882
carpell@bellnet.ca • www.carpell.com

LES TOILES ST-FÉLIX INC. (SUPER TUBE)
Super tubes pour glissades sur la neige. Simple, double, jusqu'à 12 personnes
781, ch. Joliette, St-Félix-de-Valois QC J0K 2M0
T : 1 888 783-3549 • F : 450 889-2147
ltsf@toilesstfelix.com • www.toilesstfelix.com

LOGICIELS SPORT-PLUS INC.
Logiciels de gestion des installations, des activités sportives, municipales et de loisir
115, rue Sigouin , Repentigny QC J5Y 2E4
T : 450 582-4329 • F : 450 582-8147
support@logiciels-sport-plus.com
www.logiciels-sport-plus.com

LOGILYS INC.
Logiciel de gestion des loisirs, sport et culture
747, boul.Industriel Est, bur. 202
Victoriaville QC G6T 1S7
T : 819 758-0560 • F : 1 800 357-7632
info@logilys.com • www.logilys.com

M²E SOLUTIONS INC.
Logiciel de gestion des loisirs et des bibliothèques (inscription en ligne)
5100, rue Sherbrooke Est, 8e étage, bur. 804
Montréal QC H1V 3R9
T : 514 251-3718 • F : 514 251-3712
info@m2e.qc.ca • www.m2e.qc.ca

MAGIC LIGHT INC.
Plus grand fournisseur d'articles de fête au Canada
4316, boul. Grande-Allée, Boisbriand QC J7H 1M9
T : 450 433-5955 • F : 450 433-6785
info@magiclight.net • www.magiclight.net

MAQUI-Ô-THÉRAPIE
Maquillage thérapeutique, atelier, formation, vente de produits non dommageables pour la santé, professionnels maquillage artistique
492, Eudore-Couture, Rimouski QC G5L 7K5
T : 418-750-7250 • F : 418-723-0830
sbourdages@maqui-o-therapie.com
www.maqui-o-therapie.com

MECANARC
Fabricant-installateur de modules de jeux aquatiques sur mesure
180, Lucien-Thibodeau, Portneuf QC G0A 2Y0
T : 418-286-6060 • F : 418-286-6416
info@mecanarc.com • www.mecanarc.com

MINÉRAUX MART INC.
Distributeur de sable et quartz en couleurs
201, rue Montcalm, bur. 213,
St-Joseph-de-Sorel QC J3R 1B9
T : 450 746-1126 • F : 450 746-8866
jacques.bedard@minerauxmart.com
www.minerauxmart.com

MULTI-JEUX MARLIN
Équipements de jeux intérieurs et extérieurs, projets clés en main
1808, Rte Harwood, Vaudreuil-Dorion QC J7V 8P2
T : 450 424-0484 • F : 450 424-6284
marlin@bellnet.ca

MULTI-SURFACES F. GIGUÈRE INC.
Réfection et entretien de plateaux sportifs
97, chemin Lavaltrie, Lavaltrie QC J5T 2H5
T : 450 586-1140 • F : 450 586-2290
multi-surfaces@bellnet.ca • www.multi-surfaces.ca

PG GOVERN
Conception de logiciels informatiques intégrés au monde municipal
400, boul. Jean-Lesage, Hall Est, bureau 345
Québec QC G1K 8W1
T : 1 866 617-4468 • F : 1 866 925-4747
info@pggovern.com • www.pggovern.com

PLANET SHUFFLEBOARD
Terrains de palet en plastique intérieurs/extérieurs démontables
410, rue Martel, Chambly QC J3L 1V5
T : 1 800 377-1066 • F : 450 447-9121
ggilber@globetrotter.net
www.shuffleboardcourt.com

PLANIA
Urbanisme, architecture de paysage
1060, University, bur. 400, Montréal QC H3B 4V3
T : 514 527-7090 • F : 514 527-3333
info@plania.com • www.plania.com

PROLUDIK INC.
Location-vente-fabrication de jeux et structures gonflables et Jumpai
2500, Jean-Perrin, suite 103, Québec QC G2C 1X1
T : 418 845-1245 • F : 418 845-0443
andre@proludik.com • www.proludik.com

ROBERT BOILEAU INC.
Distributeur Zamboni, Jet Ice, Crystaplex, FuelMaker. Vente, pièces, service, location, formation
1425, boul. Pitfield
Montréal (St-Laurent) QC H4S 1G3
T : 514 333-8420 • F : 514 333-7056
info@arenazone.com • www.arenazone.com

SÉCURITÉ CENTRALE
Surveillance 24 h, vol, feu, inspection, accès portes, caméras, service de garde, haute sécurité, gicleurs, etc.
1435, rue St-Alexandre, bur. 1160,
Montréal QC H3A 2G4
T : 514 845-7779 • F : 514 845-7779
info@groupecentrale.com
www.groupecentrale.com

SOGEP INC.
Société de gestion des équipements publics
375, boul. Roland-Therrien, bur. 400,
Longueuil QC J4H 4A6
T : 514 281-1767 • F : 450 442-9996
info@sogep.ca • www.sogep.ca

SOLARIS PRODUCTIONS INC.
Création de spectacles et événements spéciaux
850, boul. Pierre-Bertrand, bur. 340
Québec QC G1M 3K8
T : 418-380-5386 • F : 418 977-1602
ydesrosiers@solarisproductions.ca
www.solarisproductions.ca

SOLOTECH
Sonorisation, éclairage, audio-visuel
465, av. Godin, Québec QC G1M 3G7
T : 418 682-4155 • F : 418 682-2409
alarochelle@solotech.com • www.solotech.com

TARTAN TURF INDUSTRIES INC.
Tapis de départ pour terrains de pratique du golf, gazon synthétique, courts de tennis, surfaces de jeu sécuritaires
100, rue Beauvais, Delson QC J5B 1W8
T : 450 638-7855 • F : 450 638-8717
nickf@tartanturf.com • www.tartanturf.com

TECHSPORT INC.
Fourniture équipements de jeux récréatifs, mobilier urbain, parcs de planches à roulettes.
4994, Rte 125, Rawdon QC J0K 1S0
T : 450 834-3222 • F : 450 834-6660
info@techsport.ca • www.techsport.ca

TESSIER RÉCRÉO-PARC INC.
Jeux modulaires, mobilier urbain, rampes de skate, jeux d'eau
825, rue Théophile-St-Laurent, C.P. 57
Nicolet QC J3T 1A1
T : 819 293-8591 • F : 819 293-6644
recreo-parc@tessier-rp.com • www.tessier-rp.com

ENSEIGNEMENT

CÉGEP DE RIVIÈRE-DU-LOUP
Techniques d'intervention en loisir
80, rue Frontenac, Rivière-du-Loup QC G5R 1R1
T : 418 862-6903, poste 2473 • F : 418 862-8248
flopel@cegep-rdl.qc.ca • www.loisir.cegep-rdl.qc.ca

CÉGEP DE SAINT-LAURENT
Techniques d'intervention en loisir
625, av. Saint-Croix, Montréal QC H4L 3X7
T : 514 747-6521, poste 7476 • F : 514 748-2384
lbeaudoin@cegep-st-laurent.qc.ca
www.cegep-st-laurent.qc.ca

CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL
Techniques d'intervention en loisir
255, rue Ontario Est, Montréal QC H2X 1X6
T : 514 982-3437, poste 2254
cberland@cvm.qc.ca • cvm.qc.ca

COLLÈGE LAFLÈCHE
Institution collégiale privée
1687, boul. du Carmel, Trois-Rivières QC G8Z 3R8
T : 819 375-7346 • F : 819 375-7347
marc.guimond@clafleche.qc.ca
www.clafleche.qc.ca

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
3351, boul. des Forges, C.P. 500
Trois-Rivières QC G9A 5H7
T : 819 376-5011, poste 3295 • F : 819 376-5158
marc-andre.lavigne@uqtr.ca • www.uqtr.ca

UNITÉS RÉGIONALES DE LOISIR ET DE SPORT

CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE
5182, boul. Bourque, Sherbrooke QC J1N 1H4
T : 819 864-0864 • F : 819 864-1864
csle@abacom.com • www.csle.qc.ca

CORPORATION RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE LANAUDIÈRE
66, rue Notre-Dame, bur. 102
L'Épiphanie QC J5X 1A1
T : 450 588-4443 • F : 450 588-7242
info@loisir-lanaudiere.qc.ca
www.loisir-lanaudiere.qc.ca

LOISIR ET SPORT ABITIBI-TÉMISCAMINGUE
375, av. Centrale, Val d'Or QC J9P 1P4
T : 819 825-2047 • F : 819 825-0125
lfortier@ulsat.qc.ca • www.ulsat.qc.ca

LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE
3800, boul. Casavant Ouest
St-Hyacinthe QC J2S 8E3
T : 450 773-9802 • F : 450 773-4881
mchamberland@loisir.qc.ca • www.loisir.qc.ca

LOISIRS LAURENTIDES
3065, rue Rolland, Ste-Adèle QC J8B 1C9
T : 450 229-2200 • F : 450 229-2255
info@loisirslaurentides.com
www.loisirslaurentides.com

REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS SAGUENAY–LAC-ST-JEAN
414, rue Collard Ouest, Alma QC G8B 1N2
T : 418 480-2228 • F : 418 668-0265
directeur@rls-sag-lac.org • www.rlsslsj.qc.ca

SPORT ET LOISIR DE L'ÎLE DE MONTRÉAL
7333, rue St-Denis, Montréal QC H2R 2E5
T : 514 722-7747 • F : 514 722-2072
info@urls-montreal.qc.ca
www.urls-montreal.qc.ca

URLS DE LA MAURICIE
260, Dessureault, Trois-Rivières QC G8T 9T9
T : 819 691-3075 • F : 819 373-6046
roger.trudel@urlsmauricie.com
www.urlsmauricie.com

URLS GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE
8, boul. Perron Est, C.P. 99, Caplan QC G0C 1H0
T : 418 388-2121 • F : 418 388-2133
informations@urlsgim.com • www.urlsgim.com

URLS BAS-ST-LAURENT
Soutien au développement et à l'harmonisation des interventions en loisir et en sport
38, rue St-Germain Est, bur. 304,
Rimouski QC G5L 1A2
T : 418 723-5036 • F : 418 722-8906
urlsbsl@globetrotter.net
www.urls-bsl.qc.ca

URLS CENTRE-DU-QUÉBEC
Aide financière en sport et loisir; services conseils ; Jeux du Québec ; PNCE, etc. Concertation et coordination en matière de loisir et de sport
1352, rue Michaud, Drummondville QC J2C 2Z5
T : 819 478-1483 • F : 819 478-2669
info-urls@centre-du-quebec.qc.ca
www.loisir-sport.centre-du-quebec.qc.ca

URLS CHAUDIÈRE-APPALACHES
6600, boul. de la Rive-Sud, Lévis QC G6V 9H4
T : 418 833-5678 • F : 418 833-7214
info@urls-ca.qc.ca • www.urls-ca.qc.ca

URLS CÔTE-NORD
859, rue Bossé, local 218
Baie-Comeau QC G5C 3P8
T : 418 589-5774 • F : 418 589-4612
info@urlscn.qc.ca • www.urlscn.qc.ca

URLS OUTAOUAIS
394, boul. Maloney Ouest
Gatineau QC J8P 7Z5
T : 819 663-2575 • F : 819 663-5568
info@loisirsportoutaouais.com
www.loisirsportoutaouais.com

URLS QUÉBEC
Soutenir et promouvoir
le développement du loisir et du sport
5121, boul. Chauveau Ouest, bur. 100
Québec QC G2E 5A6
T : 418 877-6233 • F : 418 877-5908
info@urlsquebec.qc.ca
www.urlsquebec.qc.ca

MEMBRES CORPORATIFS

APSAM
Association paritaire santé et sécurité au travail - affaires municipales
715, Square Victoria, bur. 710
Montréal QC H2Y 2H7
T : 514 849-8373 ou 1 800 465-1754
F : 514 849-8873 ou 1 800 465-6578
www.apsam.com • alanglois@apsam.com

ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC
Regroupement de camps de vacances et de jour
4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000
succ. M, Montréal QC H1V 3R2
T : 514 252-3113 • F : 514 252-1650
Sans frais : 1 800 361-3586
yvesdubois@camps.qc.ca • www.camps.qc.ca

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE
Regroupe les MRC et municipalités intéressées au développement d'une politique familiale municipale
5525, Auteuil #103, Brossard QC J4Z 1M3
T : 450 466-9777 • F : 450 466-6838
info@carrefourmunicipal.qc.ca
www.carrefourmunicipal.qc.ca

CLD ROBERT-CLICHE
785, av. Guy-Poulin,
St-Joseph-de-Beauce QC G0S 2V0
T : 418 397-4354 • F : 418 397-5184
cathy.poulin@cldrc.qc.ca • www.cldrc.qc.ca

CORPORATION DE L'ÎLE LEBEL
404, rue Notre-Dame, Repentigny QC J6A 2T1
T : 450 841-3264 • F : 450 841-3265
dg@parcilelebel.qc.ca
www.parcilelebel.qc.ca

CROIX-ROUGE CANADIENNE, DIVISON DU QUÉBEC
6, Place du Commerce
Montréal (Verdun) QC H3E 1P4
T : 514 362-2929 • F : 514 362-9991
michele.mercier@croix-rouge.ca
www.croix-rouge.ca

ÉGALE ACTION
Développement et avancement des femmes en sport et activité physique
4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000
succ. M, Montréal QC H1V 3R2
T : 514 252-3114 (3615) • F : 514 254-9621
info@egaleaction.com
www.egaleaction.com

FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC
Promotion et développement de la natation de compétition au Québec
4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000
succ. M, Montréal QC H1V 3R2
T : 514 252-3200 • F : 514 252-3232
bcharron@fnq.qc.ca • www.fnq.qc.ca

FÉDÉRATION DE PATINAGE DE VITESSE DU QUÉBEC
Promouvoir l'organisation et l'expansion du patinage de vitesse au Québec
930, av. Roland-Beaudin, Québec QC G1V 4H8
T : 418 651 1973 • F : 418 651-1977
fpvq@fpvq.org • www.fpvq.org

FÉDÉRATION DE VOLLEYBALL DU QUÉBEC
Organisme provincial de régie et de services en volleyball et volleyball de plage
4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000
succ. M, Montréal QC H1V 3R2
T : 514 252-3065 • F : 514 252-3176
info@volleyball.qc.ca • www.volleyball.qc.ca

FÉDÉRATION ÉQUESTRE DU QUÉBEC
Organisme sans but lucratif reconnu par le MELS. Encourage, coordonne et réglemente la pratique de l'activité équestre
4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000
succ. M, Montréal QC H1V 3R2
T : 514 252-3053 • F : 514 252-3068
infocheval@feq.qc.ca • www.feq.qc.ca

FÉDÉRATION QUÉBECOISE DE PHILATÉLIE
Promouvoir et encourager la philatélie au Québec
4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000
succ. M, Montréal QC H1V 3R2
T : 514 252-3035 • F : 514 251-8038
fqp@philatelie.qc.ca • www.philatelie.qc.ca

FÉDÉRATION QUÉBECOISE DES JEUX RÉCRÉATIFS
4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000
succ. M, Montréal QC H1V 3R2
T : 514 252-3032 • F : 514 251-8038
aleclerc@fqjr.qc.ca • www.fqjr.qc.ca

FÉDÉRATION QUÉBECOISE DES SPORTS CYCLISTES
4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000
succ. M, Montréal QC H1V 3R2
T : 514 252-3071, poste 3523 • F : 514 252-3165

HOCKEY QUÉBEC
Régie, services et développement du hockey
4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000
succ. M, Montréal QC H1V 3R2
T : 514 252-3079 • F : 514 252-3158
sblalonde@hockey.qc.ca • ww.hockey.qc.ca

JUDO QUÉBEC INC.
4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000
succ. M, Montréal QC H1V 3R2
T : 514 252-3040 • F : 514 254-5184
info@judo-quebec.qc.ca • www.judo-quebec.qc.ca

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE
4545, av. Pierre-De Coubertin, C.P. 1000
succ. M, Montréal QC H1V 3R2
T : 514 252-3100 • F : 514 254-6232
gdenis@sauvetage.qc.ca • www.sauvetage.qc.ca

SPORTS MONTRÉAL
OBNL innovant dans le secteur du sport et du loisir
1000, av. Émile-Journault, Montréal QC H2M 2E7
T : 514 872-7177 • F : 514 872-9626
info@sportsmontreal.com • www.sportsmontreal.com

TENNIS QUÉBEC
Développer et promouvoir le tennis au Québec
285, rue Faillon Ouest, Montréal QC H2R 2W1
T : 514 270-6060, poste 606 • F : 514 270-2700
courrier@tennis.qc.ca • www.tennis.qc.ca

ZONE LOISIR MONTÉRÉGIE
3800, boul. Casavant O, St-Hyacinthe QC J2S 8E3
T : 450 771-0707 • F : 450 377-6036
jlemonde@zlm.qc.ca • www.zlm.qc.ca

En pleine forme avec Energi !

ENERGI est une façon saine, efficace et amusante de faire de l'exercice en profitant du beau temps tout en permettant de rencontrer les gens du quartier. Il est idéal pour les endroits publics car il ne nécessite aucun entretien et ne comporte aucun système mécanique pouvant se briser.

Au total cinq stations avec 120 exercices différents.

ENERGI™
TOTAL BODY FITNESS SYSTEM

SIMEXCO Distributeur exclusif

www.simexco.com

Wow! Un Technoparc pour enfants.

Parce que la culture du jeu des enfants est en constante évolution, Formes et Jeux est fière de présenter sa révolution : Icon.

Conçu par le chef de file mondial Kompan, Icon propulse l'univers des jeux dans une nouvelle dimension. Pour la première fois, un module réussit l'alliance parfaite d'un jeu électronique, d'une dépense en énergie de haut niveau et d'une compétition à plusieurs. Le tout en plein air !

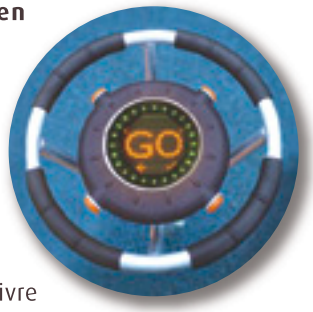

Icon est une expérience électronique et physique à vivre exclusivement avec Formes et Jeux.

www.formesetjeux.com/icon

formes et jeux
La vie est un jeu d'enfant.